**INCENDIE DE SAUMOS** *Page 6*

**La gestion du feu pointée du doigt par les sylviculteurs**

**RECUL DU TRAIT DE CÔTE** *Page 7*

**La députée du Médoc veut créer un fonds national**

LE Journal DU Médoc

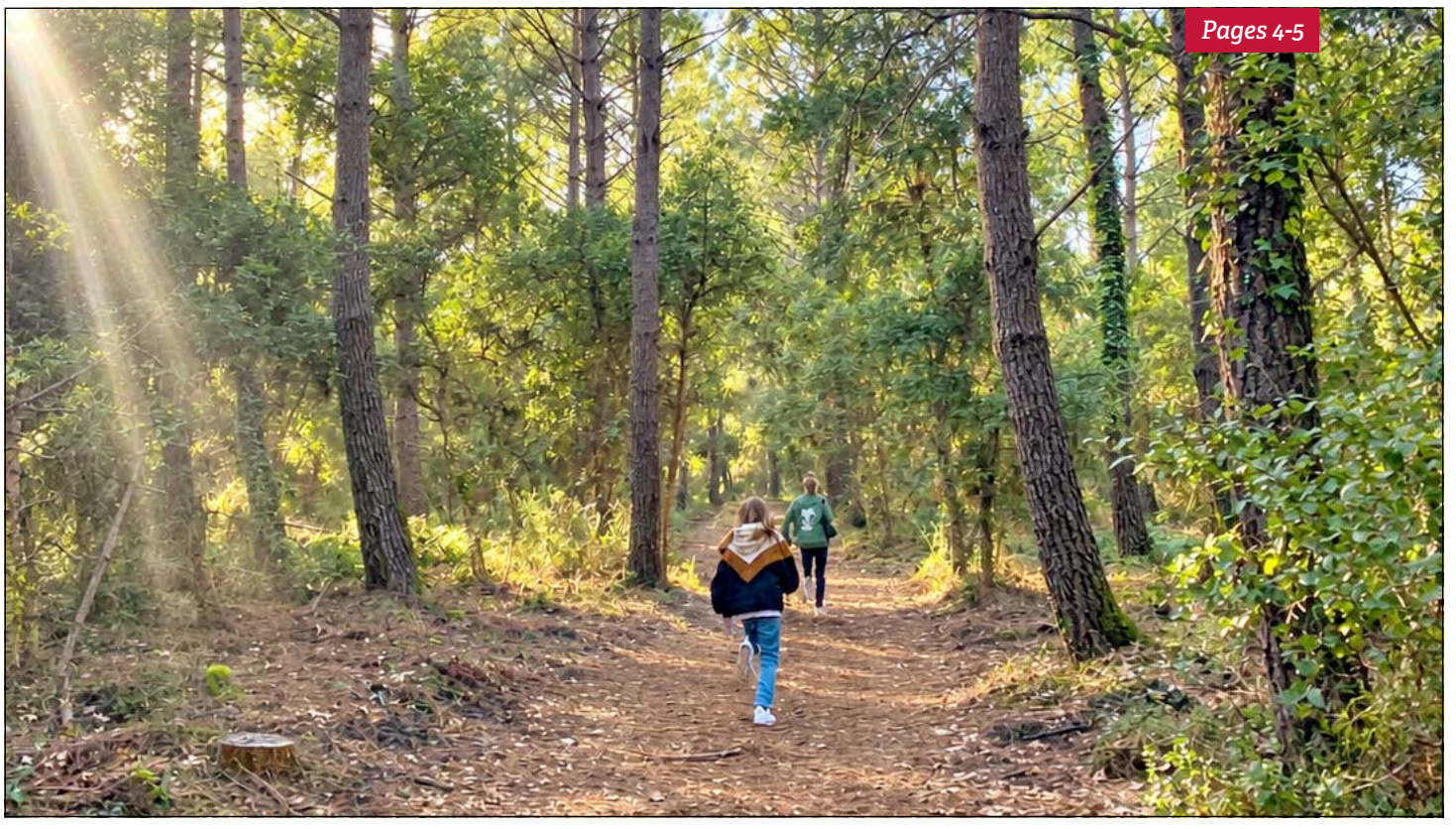
N°1521 | 1.70€

Vendredi 30 octobre 2026

www.lejournaldumedoc.fr




# La forêt de demain s'imagine en Médoc



*Pages 4-5*

**ENVIRONNEMENT.** Les forêts et zones humides du Médoc sont devenus des terrains d'expérimentation de la nécessaire adaptation au changement climatique et de la préservation des ressources en eau.



**LE VERDON-BORDEAUX**

## TER : des mesures sans effet… pour l'instant

*Page 3*

**PAUILLAC**

## Le Conseil d'État va examiner le recours

*Page 8*

**SALAUNES**

## L'ancien maire jugé pour harcèlement sexuel

*Page 7*

**PORTRAIT**

## Gabriel Gette : un chef d'équipe

*Page 24*



## L'ÉDITO |

# GRAVES GRAPPES

Comme en toute chose, le regard finit par s'habituer. On en oublierait presque que ces espaces aux herbes sauvages étaient, il y a quelques mois encore, plantés de vignes. Les monticules de ceps arrachés, émergeant du paysage comme les meules de foin roumaines, nous rappellent eux aussi les effets de la crise viticole. Que dire des grappes pendantes, laissées sur pieds, dans ces vignes à l'abandon ? Ce ne sont pas quelques grappillons d'après-vendanges. Des récoltes de raisins ont été laissées là, n'ont pas été cueillies ni tirées, n'ont vu aucun chai ni produit aucun vin. Derrière cet horizon anormal, contre-nature dans un pays de viticulture, on songe évidemment à celles et ceux qui ont choisi - ou plutôt ont été contraints - de ne retirer aucun fruit du travail passé. Inutile de se noyer dans le sentimentalisme. Ce que nous apercevons dans le paysage n'est que la partie visible d'un marché en panne, d'une économie viticole qui subit les nouvelles habitudes de consommation, la concurrence d'autres boissons que le vin, des goûts qui changent aussi. Le vin n'est pas vital. Mais son commerce l'est pour le Médoc viticole. Telle une liane, justement, ses ramifications irriguent la vie locale, les artisans, les commerces… Il n'y a pas que les « petites » propriétés viticoles qui sont à la peine. De grandes marques le sont aussi. Tout est à proportion, c'est tout. D'aucuns diront que



PHOTO JDM

les hautes instances viticoles n'ont pas assez vu venir l'iceberg, qu'il serait temps de réagir, de s'adapter. C'est ce que font nombre de viticulteurs, avec agilité et détermination. Tout se tend, se durcit. C'est une période de « *purge* » ; le terme est horrible, mais il dit bien ce que traverse ce secteur d'activité. Le sol ne se dérobe pas non plus sous les pieds de l'ensemble du vignoble, toujours en vie, bien présent, encore puissant mais affaibli. Les jus qui ne se sont pas écoulés de ces baies à présent atrophiées, laissées aux intempéries automnales, sont là pour nous le rappeler dans une image : quelque chose de la culture médocaine est en train de s'assécher. Après la dormance, il faudra qu'elle renaisse. Autrement. Pour résister aux prochaines crises.

***Dominique BARRET***

## 2 INFOS DE LA SEMAINE

# COCAÏNE À L'EAU

## C'EST BALLOT !

Depuis le signalement, mardi 27 octobre, d'un possible largage de cocaïne au large de la Nouvelle-Aquitaine, les curieux affluent sur le littoral, notamment à Lacanau et au Porge. Certains espèrent découvrir des ballots de cette drogue, parfois surnommée « *or blanc* », tandis que les forces de l'ordre ont renforcé la surveillance des plages. Au Porge, la municipalité interdit l'accès à toutes les plages depuis le 28 octobre, y compris les parkings et les zones dunaires. Le nettoyage organisé samedi 31 octobre par Plastic Fighters 33 est annulé. À ce stade, aucune découverte de stupéfiants n'est confirmée sur le littoral girondin.

## *« Ce défi, c'était pour notre Médoc, nos viticulteurs et agriculteurs, nos forêts, nos pompiers… »*

Pari réussi pour Adrien Ostins. Il a fallu 26 heures au Médocain de 33 ans, directeur technique à Château Malescasse (Lamarque), pour parcourir 134 kilomètres entre Château Dillon, à Blanquefort, et la pointe de Grave. L'objectif n'était pas de faire une performance sportive, mais de vivre une aventure humaine « *pour montrer qu'après les moments les plus sombres, on peut se relever et accomplir de grandes choses* ».



ARCHIVES JDM



# TER : la Région hausse le ton

**MOBILITÉ.** La nouvelle organisation de la ligne ferroviaire Le Verdon-Bordeaux n'a pas encore donné les résultats espérés. La Région menace désormais de renforcer les sanctions contre SNCF Voyageurs.

**Mathieu CAURRAZE**
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

La ligne Train express régional (TER) 42, qui relie Le Verdon-sur-mer à Bordeaux via Macau, reste un point noir du réseau ferroviaire autour de la métropole bordelaise. Réunis lundi 26 octobre au siège de la Région Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux, à l'occasion du comité de ligne consacré au Réseau express régional (RER) métropolitain, les représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine et de SNCF Voyageurs ont reconnu que la qualité du service demeurait insuffisante. « *C'est clairement la ligne où nous sommes le plus en difficulté collectivement* », a résumé Bertrand Gosselin, directeur régional de SNCF Voyageurs.

Selon les données présentées lors du comité, la ligne enregistre en moyenne 2 120 voyages par jour, soit une moyenne de 68 usagers par train. La fréquentation globale a reculé de 0,9 % entre 2025 et 2026. Les voyageurs occasionnels représentent 63 % des usagers, contre 37 % pour les voyageurs fréquents. Les évolutions diffèrent selon les titres de transport : les abonnements mensuels progressent d'1 % et les abonnements annuels de 5,1 %, tandis que les abonnements hebdomadaires chutent de 23,8 %.

Mais c'est surtout la régularité qui cristallise les mécontentements. En 2026, seulement 81,2 % de trains sont arrivés à l'heure (82 % en 2025), selon le bilan présenté par SNCF Voyageurs. L'indicateur d'offre supprimée, toutes causes confondues, atteint 22,5 % (20,8 % en 2025). Aucune autre ligne ferroviaire en Gironde n'affiche un pire bilan. « *Des résultats qui ne sont pas à la hauteur de nos attentes et celles des voyageurs* », a reconnu Bertrand Gosselin.

## Une ligne particulièrement vulnérable

Pour expliquer ces difficultés, SNCF Voyageurs pointe les contraintes d'exploitation d'une ligne de plus de 100 kilomètres à voie unique, où les possibilités de croisement des trains sont limitées. Lorsqu'un train prend du retard, celui qui circule en sens inverse peut être contraint d'attendre, ce qui entraîne des répercussions sur l'ensemble des circulations.

La ligne est également exposée aux aléas climatiques. Durant la semaine précédant le comité, une tempête a de nouveau entraîné une interruption de la circulation. Les fortes chaleurs, les incidents sur les passages à niveau et les problèmes de matériel figurent parmi les autres causes de perturbation évoquées par les intervenants. « *75 % des causes de non-régularité sont le fait de phénomènes extérieurs ou de la qualité du réseau* », indique le directeur régional de SNCF Voyageurs. SNCF Voyageurs reconnaît toutefois sa part de responsabilité, puisque les causes TER représentent 4,6 %.



**La ligne 42 a besoin d'être modernisée.** *PHOTO JDM*

## La Région menace SNCF Voyageurs

Depuis le 31 août, une nouvelle organisation vise à améliorer la régularité en réduisant l'offre. Huit navettes entre Pessac et Macau, jugées peu fréquentées, ont été supprimées. En contrepartie, cinq trains auparavant limités à d'autres terminus ont été prolongés jusqu'à Bordeaux. Plusieurs semaines après sa mise en place, le bilan reste mitigé. « *Les mesures prises à la fin de l'été n'ont pas encore démontré leur efficacité* », a reconnu Bertrand Gosselin.

Les partenaires espèrent encore une amélioration dans les prochains mois, mais la Région ne cache plus son impatience. Vice-président du conseil régional chargé des mobilités, Renaud Lagrave a prévenu que l'absence de progrès pourrait entraîner des conséquences financières pour l'exploitant, en imposant des pénalités contractuelles. « *Si ça continue sur la 42, je pense qu'on va passer à autre chose* », a-t-il averti, appelant SNCF Voyageurs à démontrer rapidement sa capacité à améliorer le service.

## Des usagers à bout

Pour les usagers de la ligne 42, l'urgence demeure : retrouver des trains à l'heure, limiter les suppressions et obtenir plus de fiabilité. Une usagère régulière déplore le manque de trains entre Macau et Bordeaux aux heures de pointe depuis la nouvelle organisation. « *Le train de 8 h 42 a été supprimé définitivement et celui de 7 h 42 saute régulièrement. Il ne reste plus qu'un train entre 7 heures et 9 heures.* » Les conséquences sont concrètes pour les habitants de la pointe du Médoc. « *Les usagers se trouvent parfois bloqués à Lesparre quand les trains sont supprimés. Les cars de substitution ne viennent pas toujours* », déplore Vincent Lasserre, adjoint au maire du Verdon-sur-mer. Selon lui, la situation finit par décourager les voyageurs, notamment ceux qui empruntent quotidiennement la ligne pour se rendre au travail. « *Si elle était fiable, plus de personnes l'emprunteraient. Beaucoup de personnes commencent à y renoncer.* »

À ces difficultés s'ajoute le sentiment de payer le même prix pour un service dégradé. Amélie Rochas, usagère de la ligne, regrette que le tarif des abonnements reste inchangé malgré la diminution des fréquences. « *On n'est pas indemnisé, le tarif est le même, on a moins de fréquences* », résume-t-elle. La Médocaine dénonce également une communication « *exécrable* » et l'absence d'information satisfaisante dans les gares lors des suppressions.

## Aucuns travaux annoncés en 2027

Malgré la vétusté régulièrement dénoncée de la ligne du Médoc, aucuns travaux n'ont été annoncés par SNCF Réseau pour 2027. Une perspective difficilement compréhensible pour les usagers et les élus locaux, qui se mobilisent depuis plusieurs mois pour le maintien de cette ligne, comme lors du pique-nique organisé en gare de Pauillac le 16 octobre (lire notre édition du 23 octobre). « *Si on est les plus impactés, pourquoi on n'est pas prioritaires pour les travaux ?* » interroge Éric Rojo, vice-président de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'Île, en charge de l'économie et de la mobilité.

La députée du Médoc, Pascale Got, a demandé le retour d'un comité de ligne spécifiquement consacré à la ligne 42, afin de permettre aux usagers et aux élus d'exposer les difficultés rencontrées. Renaud Lagrave a écarté cette proposition, rappelant que l'organisation ferroviaire régionale repose sur un réseau en étoile autour de Bordeaux. La parlementaire a également souligné les difficultés de connexion entre les différents moyens de transport. « *L'intermodalité fonctionne mal, en Médoc, à cause des trains qui n'arrivent pas à l'heure* », a-t-elle expliqué. Elle a également rappelé la nécessité d'intégrer la ligne dans le réseau structurant du réseau ferroviaire, afin qu'elle puisse bénéficier de financements adaptés.

## La Région dénonce un désengagement de l'État

Pour expliquer les difficultés à financer la modernisation du réseau, Renaud Lagrave met en cause les choix budgétaires de l'État et les conséquences du contrat de performance conclu avec SNCF Réseau en 2019. Selon lui, ce cadre financier impose à SNCF Réseau de revenir à l'équilibre, tout en prévoyant une hausse des péages ferroviaires acquittés par les Régions et une diminution des travaux sur le réseau national.

Le nouveau contrat de performance, qui doit être examiné prochainement par le Sénat et l'Assemblée nationale, reprendrait, selon l'élu, les mêmes orientations. « *On va passer à 140 millions d'euros d'ici à trois-quatre ans, soit 40 millions de plus qu'aujourd'hui et le double par rapport à 2019* », a-t-il averti au sujet des péages régionaux. Le vice-président régional pointe également le niveau des investissements publics dans le ferroviaire. « *L'État met 70 euros par an et par habitant pour entretenir le réseau ferroviaire français. Ailleurs en Europe, c'est 140 euros minimum* », avance-t-il. Il dénonce par ailleurs une baisse des dotations aux collectivités, qu'il chiffre à 300 millions d'euros entre 2025 et 2026, puis à 100 millions supplémentaires en 2027.

Dans ce contexte, la Nouvelle-Aquitaine estime ne plus disposer des marges de manœuvre nécessaires pour financer des travaux qui ne relèvent pas directement de ses compétences. « *Une Région seule ne peut pas faire face à ces montants*, insiste Renaud Lagrave. *On ne peut pas faire éternellement supporter le coût aux usagers du TER.* » La collectivité a voté contre le contrat de performance en juin et n'a pas ouvert le volet ferroviaire du contrat de plan État-Région, faute de moyens suffisants.

L'élu appelle les parlementaires à voter une loi de programmation ferroviaire intégrant les lignes de desserte fine du territoire, dont celle du Médoc, dans le réseau structurant. La Nouvelle-Aquitaine compte une part importante de lignes de ce type. Pour Renaud Lagrave, l'enjeu dépasse la seule ligne 42 : « *Si cette ligne n'est pas intégrée dans le réseau ferroviaire français, comme toutes les autres lignes de Nouvelle-Aquitaine, elle fermera.* » Renaud Lagrave a défendu son ambition de maintenir et de développer le réseau ferroviaire régional : « *Mon ambition est intacte. Je me battrai pour éviter les fermetures et ouvrir de nouvelles lignes.* » Les voyageurs médocains attendent désormais des réponses concrètes. ■

► SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## FR-Alert déclenché le 12 novembre dans une partie du Médoc

Dans le cadre d'un exercice de sécurité nucléaire organisé les jeudi 12 et vendredi 13 novembre à la centrale du Blayais, le dispositif FR-Alert sera déclenché le jeudi après-midi dans les communes situées dans un rayon de 20 kilomètres autour de la centrale, dont plusieurs communes du Médoc. Les habitants recevront un message d'alerte sur leur téléphone portable. Il s'agit d'un exercice pédagogique : aucune action n'est attendue de la part de la population. Cet exercice organisé tous les cinq ans par les services de l'État et EDF, vise à tester les dispositifs d'alerte, de secours et de gestion de crise en cas d'accident nucléaire. Le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) concerne 80 communes, dont 25 dans l'arrondissement de Lesparre-Médoc.

► CHASSE

## Interdiction de chasser le lièvre

Plusieurs Associations communales de chasse agréée (ACCA) du Médoc viennent d'interdire la chasse au lièvre, notamment Jau-Dignac et Loirac, Saint-Vivien-de-Médoc ou encore Vensac. Cette décision fait suite à la découverte de plusieurs animaux atteints de myxomatose, maladie virale qui touche notamment les léporidés. Cette mesure vise à préserver les populations déjà fragilisées par la circulation du virus. Les lièvres et lapins infectés présentent des symptômes tels que les yeux gonflés et la perte de poils sur la tête et les pattes. Évitez tout contact avec les animaux malades.

**ENVOYEZ**
**VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR**
d.barret@lejournaldumedoc.fr

LE Journal DU Médoc

**14-16, rue Camille-Maumey - BP2**
**33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC**
**05 57 75 14 00**

**Presse et Médias de Gironde :** EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

**RÉDACTION** · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
**Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

**PUBLICITÉ** · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
**Cheffe des ventes :** Fanny Salles

**ANNONCES LÉGALES** · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

**ABONNEMENT - DIFFUSION** · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
**Intégral 1 an** (papier + internet) **:** 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

**IMPRIMERIE**
**Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
**CPPAP :** 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

**Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.**

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr $CO_2$ eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

# La forêt de demain s'imagine en Médoc

**ENVIRONNEMENT.** Grâce au travail coordonné de l'ONF, du Siaebvelg et de l'Inrae, porté par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les forêts et zones humides du Médoc, véritables poumons du territoire, sont devenus des terrains d'expérimentation de la nécessaire adaptation au changement climatique et de la préservation des ressources en eau.

**Raphaëlle CHARGOIS**
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

C'est le paradis des pêcheurs. L'étang de la Levade, c'est ce petit coin paisible où l'on vient en famille taquiner la truite et la carpe. Cependant, ce vendredi 16 octobre, les élus rassemblés à un peu plus d'un kilomètre de là - parmi lesquels on distingue notamment Laurent Peyrondet, maire de Lacanau et président du Siaebvelg (Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin-versant et étangs du littoral girondin) ; Henri Sabarot, conseiller régional délégué à la forêt, au bois et au littoral ; Mathieu Hazouard, conseiller régional délégué aux enjeux numériques ; et le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset - ne sont pas venus tenter d'attraper un sandre. Ce qui les intéresse, en cet après-midi qui commence à fleurer bon l'automne, c'est une petite craste[1], à l'arrière de l'étang de la Levade, qui serpente et irrigue à travers le massif forestier : l'un de ces petits cours d'eau qui n'éveillera pas l'attention d'un profane, mais qui joue un rôle fondamental pour toute la végétation environnante.

Dans ce sillon argenté, on distingue, çà, de petits piquets de bois ; là, un tronc d'arbre apparemment tombé et négligemment laissé. Il n'en est rien : le site est l'un des trois premiers témoins d'une expérimentation menée par l'Office national des forêts (ONF), en collaboration avec le Siaebvelg et grâce à l'appui scientifique de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), dans le cadre du projet Eaux et Forêts. Ce projet est financièrement soutenu - à hauteur de plus de 357 000 euros - par la Région Nouvelle Aquitaine et - pour 150 000 euros - par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

« *Eaux et forêts* » : voilà un nom simple mais peu évocateur. Il recouvre pourtant un enjeu majeur pour le Médoc et, bien au-delà, pour les massifs forestiers d'Europe, à l'aune des catastrophes naturelles successives qui ont frappé le continent ces dernières années. Car il s'agit d'étudier la préservation de la ressource en eau et l'adaptation des forêts au changement climatique, dont on ressent déjà les effets. Ce programme d'études, lancé en 2023 jusqu'en 2028, est mené sur plusieurs sites du massif des Landes de Gascogne, mais trois expérimentations-clefs sont en cours en Médoc : à Sainte-Hélène, derrière la Levade donc ; dans la forêt domaniale d'Hourtin et au lieu-dit Pipeyrous, au bord du lac, à Carcans. Trois sites qui recèlent d'immenses enjeux.



**Les élus Henri Sabarot, Laurent Peyrondet, Mathieu Hazouard, Alain Rousset, écoutent les explications des représentants du Siaebvelg (Estelle Jardot, à droite).** *PHOTO SÉBASTIEN BLANQUET -RIVIERE*

## Un équilibre au fil de l'eau

« *La Nouvelle Aquitaine est très concernée par le réchauffement climatique, car le massif des Landes de Gascogne, qui est le plus gros massif forestier d'Europe - et que l'on souhaite maintenir - est déjà très impacté, notamment parce qu'il puise dans un sol très poreux, sableux ; or, le sable ne retient pas l'eau*, explique Emily Le Rouzic, chargée de projet Eaux et forêts à l'ONF. *L'idée est donc d'adapter la gestion sylvicole aux problématiques de terrain : le fait qu'il n'y a pas assez d'eau en été et qu'il y a trop d'eau en hiver, d'autant plus que la sylviculture est un secteur économique important pour la Nouvelle Aquitaine et que les changements qui s'opèrent sont rapides. Le drainage actuel des forêts est artificiel : il était optimal à l'époque où il a été mis en place mais plus du tout adapté aujourd'hui* », indique-t-elle. C'est pourquoi la réflexion sur le drainage a été cruciale, notamment sur les sites de Sainte-Hélène et de Carcans ; deux sites intéressants aussi parce qu'après avoir été ravagés par des catastrophes naturelles en 2022, ils constituaient des pages vierges lors du lancement de ce projet en 2023. Sainte-Hélène, on s'en souvient, avait notamment subi un important incendie durant l'été 2022 ; quant au site de Pipeyrous, à Carcans, il avait été victime du passage de la grêle. L'idée, pour l'ONF, était donc de procéder à de nouvelles plantations afin d'étudier leur développement en lien avec les travaux parallèlement entrepris par le Siaebvelg sur le reprofilage de la craste, à La Levade, et de reconnexion des cours d'eau et marais au lac, à Pipeyrous, pour créer une zone d'expansion.

« *Nous, ce qui nous préoccupe, c'est de trouver la limite nécessaire pour pouvoir évacuer les hautes eaux dues aux fortes pluies durant l'hiver, tout en gardant des niveaux d'eau suffisants dans la nappe pour alimenter la forêt l'été*, résume Estelle Jardot, chargée de mission Zones humides au Siaebvelg. *Nous nous appuyons pour cela sur une logique d'approches diversifiées selon les contraintes du territoire. À proximité des bourgs, évidemment, il faut pouvoir procéder à une évacuation rapide pour éviter les inondations en hiver ; en forêt, comme c'était le cas à Sainte-Hélène, il faut trouver le bon équilibre entre l'alimentation et l'assèchement des cours d'eau.* »

Ce dernier point est d'ailleurs plus complexe qu'il n'y paraît car les pins maritimes - pour prendre l'exemple de l'arbre le plus caractéristique des forêts médocaines - sont plus exigeants que la légende de leur implantation dans les marais ne le laisse généralement entendre. D'une part, les racines du pin, réputées pour pouvoir plonger entre 1,50 m et 3 m de profondeur, se trouvent bloquées par l'alios, parfois à peine à 70 cm dans le sol : incapables de franchir cette couche de roche imperméable, les racines restent en surface et les pins, qui ont besoin d'un apport d'eau important entre mars et août pour se développer, peuvent se retrouver en situation de stress hydrique en moins de quinze jours, était-il rappelé lors de la visite du 16 octobre. Dans un contexte de canicules récurrentes et de sécheresses de plus en plus précoces, on constate notamment la formation d'aiguilles de pins de plus en plus petites, indique Emily Le Rouzic. Or, « *l'aiguille est l'organe de la photosynthèse du pin*, poursuit-elle. *Si l'arbre ne forme pas suffisamment d'aiguilles pendant une année N, il gardera ce déficit pendant trois ans* ». Cependant, les pins n'ont pas forcément besoin d'une humidité constante : un bon apport d'eau pendant les semaines de formation des aiguilles sera suffisant pour leur permettre de se renouveler. D'où l'intérêt de contrôler l'irrigation de la végétation, afin de « *faire en sorte que les arbres n'aient pas trop les pieds dans l'eau, tout en retenant l'eau pour les abreuver en été* ».



**Les moyens naturels et locaux ont été privilégiés pour redessiner le lit du cours d'eau de la Levade : piquets plantés, troncs d'arbres chus participent à le réorienter.** *PHOTO JDM*

## S'appuyer sur des solutions naturelles

L'intérêt de la collaboration entre l'ONF et le Siaebvelg était aussi, pour le Syndicat, de « *réfléchir à la place des cours d'eau dans la forêt* », analyse Estelle Jardot. Sur les sites de Sainte-Hélène et de Carcans, les nouvelles plantations n'ont pas été faites exactement au même endroit que les arbres détruits par les différents aléas climatiques : ils ont été décalés en fonction des travaux de méandrage effectués par le Siaebvelg.

> *« Ce n'est pas du génie civil ; c'est du génie végétal ! »*

À Sainte-Hélène, la craste « *présentait un profil assez rectiligne, avec des écoulements assez importants* » et tendait à s'approfondir d'année en année sous l'effet des crues. La démarche du Siaebvelg a donc été de mieux répartir l'eau pour assurer un meilleur maillage du massif forestier. C'est l'entreprise nord-médocaine Escadé qui a procédé durant l'hiver 2025 au terrassement de la craste, « *complètement sortie de son lit et décalée* » pour la retravailler, la pousser à sillonner la forêt de façon à mieux l'irriguer.

Mais au-delà des pelles mécaniques, le choix a été fait de s'appuyer, le plus possible, « *sur des solutions naturelles* ». « *Ce qu'on essaye de faire, c'est d'impulser des dynamiques dans la gestion des cours d'eau*, détaille Estelle Jardot. *Or, quand ces cours d'eau sont en crue, la force de l'eau a besoin de se casser : soit elle va le faire en profondeur, en creusant dans les fonds sableux ; soit elle va gratter sur les côtés, traçant des méandres. Plutôt que d'aller chercher en profondeur et d'assécher les parcelles forestières, on a cherché à faire en sorte que l'eau aille casser sur les côtés et pour cela, on a remis du sable et de la végétation qu'on a délimités par des piquets, par exemple. Entre Sainte-Hélène et Lacanau se trouve ainsi une vaste zone dans laquelle on peut travailler à ralentir l'évacuation de l'eau : si on peut, ne serait-ce que gagner une demi-heure, c'est déjà intéressant. À Carcans, le contexte était différent, car on a travaillé sur un site à 200 m du lac, en aval, dans lequel on a aussi fait du reméandrage et surtout, travaillé à la connexion des marais attenants au lac pour tamponner les flux. Là encore, on s'est appuyé sur des dynamiques existantes, notamment un arbre qui était couché dans l'eau, pour orienter et faire travailler le flux en la-*



*téral. Cela permet de mieux s'adapter aux effets du changement climatique, mais aussi de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'eau.* »

« *Ce n'est pas du génie civil*, s'enthousiasme Estelle Jardot, *c'est du génie végétal : il s'agit d'utiliser les ressources propres à la forêt et aux cours d'eau.* »

## Outils numériques et projections d'avenir

L'ingénierie humaine était pourtant bien représentée, ce 16 octobre, lors de cette visite dans le massif forestier, en la personne de Denis Loustau, directeur de recherches à l'Inrae de Bordeaux. En effet, les différentes expérimentations menées en Médoc sont accompagnées par un suivi numérique permis par des outils spécifiquement créés pour penser leur développement dans le temps. « *Le numérique est l'une des seules armes que l'on possède pour voir loin et avec les arbres, il faut voir à dix, vingt, trente ans et plus* », arguait le scientifique au bord de la craste de la Levade. L'Inrae a notamment mis en place l'outil Go +, qui a permis de modéliser les sites de Carcans et de Sainte-Hélène, de façon à évaluer leur évolution sur une vaste échelle de temps, selon plusieurs scénarios de gestion hydrographique et deux types de changement climatiques plus ou moins optimistes (lire encadré n° 1).

> « *En concédant un peu au niveau hydraulique, on gagne énormément en productivité sylvicole.* »

Les résultats de cette modélisation sont éloquents : sur le site de la Levade, quel que soit le scénario climatique, « *rehausser le niveau d'eau permettrait d'obtenir jusqu'à 52 % de biomasse en plus* », se réjouit Emily Le Rouzic, qui nuance toutefois son propos, en rappelant que les solutions de drainage envisagées ne peuvent l'être qu'au « *cas par cas* ». « *On obtient ces résultats à la Levade, où on est loin de l'étang, mais pas à Pipeyrous, car à 200 m du lac, le drainage dépend forcément de la hauteur du lac. À Pipeyrous, quand on améliore le drainage, on gagne seulement 10 % de croissance de la végétation, mais même 10 %, ce n'est pas négligeable, car cela permet au moins de maintenir la productivité actuelle. Tout cela nous montre la nécessité d'appliquer une gestion différenciée des forêts : en concédant un peu au niveau hydraulique, on gagne énormément en productivité sylvicole.* »

## De la complémentarité des essences

La productivité sylvicole était également au cœur de l'escale en forêt d'Hourtin. Aurélie Lehouc, cheffe de projet à l'ONF, a plus particulièrement travaillé sur ce programme, intégré au réseau des « *Îlots d'avenir* », expérimentés à l'échelle de toute la Nouvelle-Aquitaine (lire encadré n° 2). L'ONF a ainsi procédé en 2022, sur une surface de 5 hectares, à une plantation « *en mélange* » de cinq essences de feuillus et de résineux, à savoir : le pin maritime, le pin parasol, le bouleau verruqueux, le chêne rouge d'Amérique et le chêne-liège. Ces différentes essences ont été plantées par blocs et en ligne, en alternance, de façon à ne mélanger que deux essences à la fois, pour pouvoir étudier comment ces différentes essences interagissent et se comportent dans les différents secteurs. L'idée est de créer des forêts mixtes, « *de mélanger feuillus et résineux pour étudier la complémentarité des essences, notamment pour voir comment les différentes essences vont puiser dans le sol grâce à leur système racinaire et quelles sont les essences les plus résilientes*, décrit Aurélie Lehouc. *Pas forcément à la sécheresse, d'ailleurs, mais aussi face au nématode du pin ou face au feu. Notre essence de base était le pin maritime, puisqu'il est emblématique de la région, mais l'étude portait aussi sur le pin parasol, qui est justement plutôt résistant au nématode du pin. On a aussi obtenu des résultats intéressants avec le chêne-liège, dont on aimerait relancer la filière dans la région, puisque le liège est non seulement utile pour fabriquer des bouchons pour la viticulture, mais aussi dans le secteur aérospatial. Or, à Hourtin, les chênes-lièges se sont bien implantés : on assiste à une belle croissance* », sourit-elle. Là encore, la démarche a été accompagnée par l'Inrae, dans le cadre d'un projet européen nommé « Formix » et piloté par l'ingénieur agronome et directeur de recherche Hervé Jactel.

Dans le contexte de ce territoire encore marqué par les violents incendies de l'été, ces problématiques de diversification des forêts et de meilleure répartition de l'eau revêtent bien sûr un enjeu d'avenir crucial : c'est une démarche holistique qu'Aurélie Lehouc compare à celle de la permaculture. Quant à Emily Le Rouzic, elle estime et espère que ces travaux « *peuvent faire tache d'huile, pour montrer que d'autres voies de gestion forestière sont possibles* ».

■

*1. Une craste est un fossé creusé afin de permettre à l'eau de s'écouler. (Le terme est typique du massif des Landes de Gascogne.)*



**Ces expérimentations doivent permettre d'établir des modèles de gestion différenciée de forêts adaptables aux contraintes de chaque site dans divers scénarios climatiques.** *PHOTO SÉBASTIEN BLANQUET-RIVIERE*

GO +

## Le numérique au service de l'évolution environnementale

**L'outil numérique Go +, créé par l'Inrae, permet d'analyser le fonctionnement et les dynamiques de peuplement d'un écosystème sur toute sa durée de vie (entre 50 et 300 ans) ; et ainsi d'établir des projections d'évolution de l'environnement des sites modélisés (croissance, échanges d'énergie, cycles du carbone et de l'eau), notamment en fonction du drainage appliqué et selon deux scénarios de changement climatique.**

Les situations ont ainsi été simulées : en appliquant le drainage actuel ; espéré grâce au relevage des nappes d'eau ; et si rien n'est fait. Les deux scénarios d'évolution climatique envisagés correspondent au RCP (*Representative Concentration Pathway*) 4.5 et 8.5 établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) : ce sont des hypothèses de réchauffement de la température terrestre basées sur les quantités d'émissions de gaz à effet de serre. Ces hypothèses sont plus ou moins optimistes selon l'adoption de politiques gouvernementales de lutte contre le réchauffement climatique ou non ; le RCP 4.5 étant le plus optimiste et le 8.5 étant le plus défavorable.



**À gauche, Emily Le Rouzic, chargée de projet Eau et forêt à l'Office national des forêts.** *PHOTO JDM*

Pour le modèle qui nous intéresse, Go + a permis d'appliquer une hausse de la température d'environ 2°C dans le scénario le plus favorable et d'environ 5°C dans le moins favorable. Sur le site de La Levade, cela aboutissait au bout de 50 ans à une densité de peuplement totale par hectare de 613 $m^3$ dans le scénario 4.5 et de 561 $m^3$ dans le scénario 8.5, en conservant les conditions actuelles, indique Emily Le Rouzic. En améliorant simplement le drainage, on obtenait en revanche 52 % de volume en plus dans les deux scénarios, souligne-t-elle.

*Plus de renseignements sur le modèle Go + sur le site : https://forets21.inra.fr/pelican3.1/GOplus.html*

LE PLEIN D'ESSENCES

## LES « ÎLOTS D'AVENIR », UNE EXPÉRIMENTATION ESSENTIELLE ET À GRANDE ÉCHELLE

Entre 2020 et 2024, plus de 70 parcelles expérimentales ont été créées sur une superficie totale de 180 hectares, répartis sur l'ensemble du territoire néo-aquitain. Les capacités d'adaptation et d'interaction de 20 essences et d'une quinzaine de nouvelles provenances ont ainsi été testées, afin d'établir les meilleures combinaisons et pratiques sylvicoles dans le contexte de la nécessaire adaptation au changement climatique. Ce projet est financé à 80 % par la Région Nouvelle Aquitaine.

Cette expérimentation s'inscrit également dans le cadre de la feuille de route pour la transition énergétique et écologique de la Région Nouvelle Aquitaine à l'horizon 2030, Neo Terra.
*Source : Région Nouvelle Aquitaine.*

# Les sylviculteurs dénoncent de graves défaillances dans la lutte contre le feu

**INCENDIE DE SAUMOS.** Dans son retour d'expérience, l'Amaf met en cause la stratégie de lutte du Sdis 33 contre le feu de forêt de cet été. Les sylviculteurs réclament une analyse indépendante et une refonte de l'organisation des secours.

**Mathieu CAURRAZE**
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

C'est un cri de colère, doublé d'un pavé dans la mare. Dans un retour d'expérience (Rétex) de terrain, publié le 21 octobre, le bureau de l'Association pour le maintien de l'activité forestière en Médoc (Amaf), présidé par Michel Robert, livre son analyse de l'incendie dévastateur parti de Saumos le 22 juillet dernier. Le bilan est effroyable : plus de 42 000 hectares de forêt partis en fumée et environ 250 habitations détruites, dont 183 dans la seule commune du Porge.

Dans son document de 17 pages, l'association dresse un bilan sévère de la gestion du sinistre. S'appuyant sur les témoignages de forestiers, d'agriculteurs et de bénévoles de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), l'association pointe des défaillances dans la stratégie opérationnelle, la répartition des moyens et la chaîne de commandement.

Au cœur de ses critiques, figure l'attaque initiale du feu. Le 22 juillet, l'alerte est donnée à 12 h 02, après le départ d'un incendie en bordure de la route de l'Esquirot, à Saumos, alors que des travaux de débroussaillement sont effectués sous une ligne électrique. Selon l'Amaf, les moyens disponibles n'ont pas été engagés suffisamment tôt pour tenter de contenir le départ de feu. Elle reproche également au commandement d'avoir privilégié des positions défensives sur les routes, plutôt qu'une attaque directe dans les parcelles forestières. « *Le véritable sujet est de comprendre pourquoi ce feu a pris une telle ampleur et est devenu hors norme* », résument en substance les auteurs du document.

## Des moyens aériens jugés insuffisants

L'Amaf met aussi en cause la disponibilité des moyens aériens. Selon son rapport, aucun Canadair n'était prépositionné à Mérignac au déclenchement de l'incendie, alors que la Gironde était placée en vigilance rouge. Les premiers appareils de ce type ne seraient intervenus qu'aux alentours de 16 heures. L'association rappelle que le prépositionnement de Canadairs en Gironde avait été évoqué après les incendies de 2022. Elle demande des explications sur l'absence de ces appareils et réclame une révision du dispositif national de déploiement des moyens aériens, voire la création d'une base dédiée à la protection du massif forestier des Landes de Gascogne.

Au-delà de l'attaque initiale, les témoignages recueillis par l'Amaf font état de secteurs dans lesquels les moyens terrestres auraient été absents pendant de longues périodes. Les bénévoles de la DFCI, les sylviculteurs et les agriculteurs auraient alors assuré une partie de la lutte avec leurs propres équipements. Selon elle, ces interventions ont contribué à ralentir la progression du feu et à protéger des habitations.

## La DFCI et les agriculteurs au cœur des propositions

Le rôle des bénévoles constitue l'un des principaux axes du rapport. L'Amaf regrette que les conseillers techniques de la DFCI n'aient pas toujours été associés aux décisions opérationnelles. Elle dénonce également des difficultés de communication entre le poste de commandement et les équipes sur le terrain, ainsi que des délais dans la transmission des consignes et la relève des moyens engagés.

L'association demande une meilleure intégration des acteurs locaux, qui ont la connaissance du terrain, dans la chaîne de décision. Elle souhaite aussi renforcer les équipements des associations communales de DFCI, notamment par la mise à disposition de camions adaptés à la lutte contre les incendies forestiers. Elle propose d'aller jusqu'à une dotation d'un camion-citerne par commune. Les agriculteurs sont également présentés comme des acteurs essentiels, en particulier pour l'approvisionnement en eau des engins de secours. L'Amaf estime que leur mobilisation doit être anticipée et organisée, plutôt que freinée par des difficultés d'accès aux zones d'intervention.



**Les forestiers jugent insuffisants les moyens engagés dans la première heure du feu.** *PHOTO JDM*

Autre point de désaccord : les coupes tactiques réalisées en urgence pour tenter de contenir le feu. L'association juge leur efficacité insuffisante et demande une évaluation objective de ces opérations, en soulignant qu'une coupure forestière ne peut pas être efficace si elle n'est pas défendue par des moyens adaptés. « *Si les pompiers ne sont pas présents sur les pare-feu, tout brûle.* »

## Un retour d'expérience indépendant réclamé

Pour étayer ses interrogations, l'Amaf compare la gestion du feu de Saumos à celle d'incendies survenus dans les Landes, notamment à Biscarrosse et à Luglon, où les surfaces brûlées respectives sont d'environ 3 000 et 1 700 hectares. Elle demande une comparaison approfondie des doctrines opérationnelles des deux départements, afin d'identifier les méthodes les plus efficaces. L'association estime que le retour d'expérience des incendies de 2022 n'a pas entraîné les changements attendus. Elle réclame désormais une analyse indépendante, évoquant une enquête judiciaire et une enquête parlementaire, afin que les responsabilités et les décisions prises puissent être examinées en toute transparence.

L'association conclut par un appel à des décisions rapides et concrètes. Parmi les évolutions demandées figurent une stratégie d'attaque plus rapide des feux naissants, le prépositionnement de moyens aériens en période de risque maximal, la création d'une base aérienne dans le massif des Landes de Gascogne, l'utilisation de nouveaux matériels (hélicoptères géants, drones porteurs d'eau…), la création de nouveaux points d'eau, la révision de la chaîne de commandement, une meilleure formation aux spécificités forestières, une révision des autorisations de travaux en période d'alerte rouge ou encore un entretien renforcé des abords des routes.

## Une stratégie mise en échec

Lors de la séance plénière du conseil départemental de la Gironde, le 28 septembre, le contrôleur général Marc Vermeulen, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33), avait expliqué que l'engagement correspondant à un risque très sévère avait été respecté. Il reconnaissait cependant que la stratégie visant à « *frapper plus vite, frapper plus fort* » avait été mise en échec lors de cet incendie. Les conditions météorologiques extrêmes, les nombreuses sautes de feu en dehors de l'axe de la propagation du feu et l'absence de points de rendez-vous pour pouvoir tenter une action directe ont compliqué la lutte. « *On arrive aux limites de nos connaissances sur le comportement d'un feu* », avait déclaré Marc Vermeulen, rappelant la nécessité d'intégrer l'impact du réchauffement climatique. Au Porge, lors de l'épisode de pyrocumulonimbus, les pompiers avaient reçu l'ordre de quitter le massif pour se regrouper dans les zones urbaines, le feu étant devenu incontrôlable. La priorité avait alors été donnée à la sauvegarde de la population.

Le retour d'expérience du Sdis 33, dont le travail d'analyse est toujours en cours, doit permettre d'identifier des pistes d'amélioration pour limiter les départs de feu, freiner leur propagation et renforcer les capacités d'intervention face aux risques climatiques. Le directeur avait estimé nécessaire d'analyser en particulier la première heure de l'intervention et la montée en puissance des moyens terrestres et aériens. ■



# Recul du trait de côte : Pascale Got veut créer un fonds national

INTERVIEW

**PASCALE GOT.**
**Députée de la 5e circonscription de la Gironde.**

La députée socialiste du Médoc, Pascale Got, a déposé le 6 octobre une proposition de loi visant à créer un fonds national d'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte. Ce dispositif pourrait notamment permettre d'accompagner les communes du littoral médocain face aux conséquences de l'érosion côtière.

**Plus de trois ans après la destruction de l'immeuble Le Signal, à Soulac-sur-mer, pourquoi la création d'un fonds national dédié au recul du trait de côte est-elle toujours nécessaire ?**
La destruction du Signal et l'indemnisation des résidents reposaient sur un financement exceptionnel, qui a été fermé aussi vite qu'il avait été ouvert. Je rappelle que j'avais proposé, dans ma proposition de loi de 2016 sur l'adaptation des littoraux au changement climatique, le financement du recul du trait de côte par le fonds Barnier. Comme rien ne s'est passé depuis, côté financier, alors je propose la création de ce fonds national pour tenter de débloquer enfin la situation.

**Quels sont aujourd'hui les principaux obstacles auxquels se heurtent les collectivités pour anticiper l'érosion et organiser la recomposition de leur territoire ?**
Le nerf de la guerre, c'est l'argent, comme je le disais. Vous pouvez sortir toutes les bonnes stratégies nationales que vous voulez ; si elles ne sont pas financées, c'est un joli coup d'épée dans l'eau. Car les collectivités ne peuvent pas aller au bout d'une logique ambitieuse et anticipatrice du recul du trait de côte. L'adaptation a un coût : études, acquisition du foncier, déplacement, renaturation, etc. Aucune commune ne peut assumer seule une telle transformation.

**Quelles mesures concrètes proposez-vous pour alimenter ce fonds et garantir sa pérennité ?**
Géré par l'État et articulé avec la stratégie nationale du trait de côte, le fonds attribuerait des subventions aux collectivités, à leurs groupements et aux organismes publics intervenant pour leur compte. Le principe repose sur deux leviers simples. À savoir, une taxe additionnelle de 0,10 % sur les droits d'enregistrements ou sur la taxe de publicité foncière sur les mutations à titre onéreux d'immeuble ou de droits immobiliers situés dans les communes littorales ou estuariennes concernées. Mais aussi une taxe additionnelle de 20 % à la taxe de séjour forfaitaire ou non dans les mêmes communes.

**Ne craignez-vous pas de faire peser le coût de cette transition uniquement sur les acteurs locaux et l'économie touristique, alors que vous invoquez le principe de la solidarité nationale ?**
Nullement, car ce sont des taxes additionnelles. Elles ne touchent pas aux recettes collectées par les collectivités. Leur impact est raisonnable. Pour un bien acheté 100 000 euros, la contribution sera de 100 euros. Pour une taxe de séjour à 1,50 euro l'impact est de 0,30 euro. Par ailleurs, les primo-accédants et les biens financés grâce à un prêt à taux zéro seront exemptés. J'ai veillé à ne pas faire peser sur les foyers modestes ou sur les jeunes acquérants cette mesure car l'accès au foncier, dans ces territoires, est souvent tendu.



**Pascale Got.** *PHOTO ALBAN GILBERT PHOTOGRAPHE*

**Concrètement, qu'est-ce que ce fonds changerait pour les communes du Médoc, notamment Soulac-sur-mer et les autres secteurs menacés par l'érosion ? Pourrait-il financer l'ensemble d'un projet de recomposition territoriale, de l'acquisition des biens exposés à la relocalisation des habitants, des équipements et des activités économiques ?**
Le rendement de ces deux dispositifs pourrait atteindre 50 millions d'euros dès la première année, au regard des données officielles disponibles. Avec ce fonds, alors oui, davantage de communes pourront s'engager dans une stratégie et être aidées sans figurer sur la liste nationale des communes impactées par le recul du trait de côte. Il pourra les accompagner dès les premières études jusqu'aux opérations concrètes de recomposition.

**Votre proposition de loi exclut explicitement toute indemnisation destinée à compenser la perte de valeur des biens immobiliers menacés. Comment l'État peut-il faire accepter aux ménages pris au piège de l'érosion une politique de recomposition spatiale sans compensation financière directe pour leur patrimoine ?**
Ce n'est pas le sujet de ce texte. Comme le recul du trait de côte sera toujours considéré comme un phénomène prévisible, il s'agit de donner les moyens financiers aux collectivités d'anticiper et de prévenir la nécessaire recomposition spatiale. La loi Climat et résilience a repris beaucoup de dispositifs de ma loi de 2016. Des outils existent pour amoindrir les conséquences sur le patrimoine public et privé. Je note aussi que l'érosion, connue de tous, ne freine nullement l'attrait pour le littoral ni n'abaisse le prix des biens.

**Propos recueillis par Mathieu CAURRAZE**
■

JUSTICE.

# L'ancien maire de Salaunes jugé pour harcèlement sexuel

L'ancien maire de Salaunes, Jérôme Pardes, comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, mardi 3 novembre. Présumé innocent, il devra répondre à des accusations de harcèlement sexuel à l'encontre d'une agente municipale, qui se serait déroulé entre juillet 2022 et septembre 2023, alors qu'il était à la tête de la commune. Selon les faits qui lui sont reprochés, l'ancien élu aurait imposé à cette agente, de manière répétée, des propos ou des comportements à connotation sexuelle ou sexiste.
Cette affaire était intervenue dans un contexte de crise au sein du conseil municipal de Salaunes. En 2023, plus d'un tiers de l'effectif municipal avait quitté le conseil municipal. Les élus démissionnaires reprochaient au maire une gestion municipale trouble, une absence de concertation dans les prises de décisions et un comportement inapproprié envers le personnel communal. Cette vague de départs avait entraîné l'organisation d'une élection municipale partielle intégrale en septembre, conformément aux dispositions du *Code électoral* pour les communes de plus de 1 000 habitants. À l'issue du scrutin, la liste conduite par Damien Hoareau l'avait emporté face à celle de Jérôme Pardes. Ce dernier avait ainsi vu son premier mandat de maire interrompu.



**Jérôme Pardes.** *ARCHIVES JDM*

**M.C.**
■

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Bac Le Verdon ◂▸ Royan
du 2 nov. à mi-déc. 2026

INTERRUPTIONS
Les liaisons maritimes seront **interrompues du lundi 2 novembre matin * jusqu'à mi-décembre** durant les travaux de remise en état des pontons et des installations portuaires.
** dernière rotation 7h15 Le Verdon et 7h50 Royan*

HORAIRES NAVETTE
Durant cette période, une navette uniquement piétonne et non payante assurera la traversée :
**En semaine :**
Le Verdon : **7h15 - 9h30 - 11h45 - 14h - 17h - 18h45**
Royan : **8h - 10h15 - 12h30 - 14h45 - 17h45 - 19h30**
**Week-end et jours fériés :**
Le Verdon : **8h - 10h - 11h45 - 14h - 17h - 18h45**
Royan : **8h45 - 10h45 - 12h30 - 14h45 - 17h45 - 19h30**

Merci pour votre compréhension

Plus d'informations sur :
**gironde.fr/bacs**

Gironde LE DÉPARTEMENT

Département de la Gironde - DirCom - octobre 2026

SOCIÉTÉ / FIN DE VIE.

## La grue blanche déploie ses ailes à Hourtin

Vendredi 6 novembre à 18 heures, la salle annexe de la salle des fêtes de Hourtin accueillera l'association La Grue Blanche ainsi que Gérard Husson, d'Alliance 33, pour une conférence sur le thème : « Démarche palliative et accompagnement de fin de vie ».

Alliance 33 est une association de bénévoles qui accompagnent les patients en soins palliatifs, présente à Bordeaux, Libourne et La Teste de Buch. La Grue Blanche souhaite ainsi faire connaître sa démarche à tou(te)s celles et ceux qui seraient désireux de se former auprès d'Alliance 33 pour créer un groupe en Médoc.

La Fédération Alliance « jusqu'au bout, accompagner la vie… » est structurée depuis 2006 en fédération régionale, constituée de cinq associations départementales, qui représentent environ 200 bénévoles répartis en 15 antennes et constituant 64 équipes de bénévoles de terrain, que ce soit en institutions ou à domicile. Le but des associations Alliance est de répondre, grâce à l'engagement de ses équipes bénévoles, à la détresse et à la demande des personnes confrontées à la souffrance physique ou morale, en participant à préserver leur qualité de vie et la dignité de la personne humaine. Elles soutiennent également l'entourage de la personne malade et les hommes ou femmes qui traversent un deuil.

Refusant toute action pouvant provoquer volontairement la mort, les associations Alliance cherchent très concrètement à mettre en place des alternatives humaines, via des actions pour le développement de la prise en charge en soins palliatifs des personnes gravement malades et / ou en fin de vie.

La conférence (entrée libre) est organisée par Florence Guillot-Coste et Marie-Angèle Buravant-Albini, cofondatrices de la Grue Blanche.

**Alain MANGINI**

■

# Pauillac : le Conseil d'État va examiner le recours

**ÉLECTION MUNICIPALE.** Jeudi 5 novembre, le Conseil d'État examinera le recours du maire de Pauillac contre le jugement du tribunal administratif de Bordeaux, qui a annulé l'ensemble des opérations électorales des municipales des 15 et 22 mars. La juridiction devra se prononcer sur la validité du scrutin.

**Mathieu CAURRAZE**
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Plus de sept mois après les élections municipales, l'avenir de la municipalité de Pauillac reste incertain. Le Conseil d'État a fixé au jeudi 5 novembre, à 9 h 30, l'audience consacrée au recours du maire, Philippe Barraud, contre le jugement du tribunal administratif de Bordeaux du 26 mai, qui avait annulé les opérations électorales des 15 et 22 mars.

À l'origine du contentieux, la décision prise le 15 mars par Florent Fatin, alors maire sortant et président du bureau de vote. Il avait invalidé 360 bulletins de la liste de Julie Costa, « Pour Pauillac », en raison de l'absence de mention de la nationalité néerlandaise d'un colistier. Cette dernière avait alors saisi le tribunal administratif pour contester cette décision. La candidate du Rassemblement national (RN), Anne Charry, avait également déposé un recours pour le même grief, en soulevant douze autres irrégularités concernant le déroulement de la campagne et du scrutin. Le tribunal n'avait toutefois pas jugé utile d'examiner ces derniers griefs. Suivant les conclusions de la rapporteure publique, la juridiction administrative avait estimé que la décision de l'ancien maire, bien que conforme au *Code électoral*, avait privé la liste de Julie Costa de tout suffrage exprimé et l'avait empêchée d'accéder au second tour. Une irrégularité de nature à altérer la sincérité du scrutin, remporté par Philippe Barraud avec seulement 40 voix d'avance sur Anne Charry.



**Le maire de Pauillac, Philippe Barraud, à la sortie du tribunal administratif de Bordeaux, en mai dernier.** *ARCHIVES JDM*

Dans les semaines qui ont suivi, Philippe Barraud a décidé de contester ce jugement devant le Conseil d'État, estimant ne pas être responsable des faits à l'origine de l'annulation. « *J'ai été élu légitimement* », affirme-t-il, tout en indiquant faire confiance à la justice. Malgré l'incertitude qui entoure son mandat, le maire assure n'avoir jamais cessé de travailler avec son équipe municipale. De son côté, Julie Costa dit avoir attendu cette date d'audience avec impatience. « *C'est une procédure très longue. Depuis plusieurs mois, j'ai mis ma vie en suspens. Les Pauillacais n'en peuvent plus. Tout le monde veut savoir s'il y aura un nouveau vote ou pas* », confie la Pauillacaise de 38 ans, qui assistera à l'audience à Paris. Anne Charry se réjouit également de la fixation d'une date. Elle rappelle que le rapporteur public présentera ses conclusions le 3 novembre, deux jours avant l'audience. « *Elles constitueront un éclairage sur l'issue possible du contentieux.* »

Le Conseil d'État devrait rendre sa décision dans les trois semaines suivant l'audience. S'il rejette le recours du maire et maintient l'annulation du scrutin, de nouvelles élections municipales devront être organisées dans les trois mois. En attendant, une délégation spéciale sera désignée par le préfet pour assurer l'administration de la commune jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal. Julie Costa et Anne Charry se tiennent prêtes à présenter leur candidature. La campagne semble même lancée pour la candidate du RN, qui sera au centre d'une réunion publique ce vendredi 30 octobre, à Pauillac, en présence d'Edwidge Diaz, nouvelle sénatrice, et de Grégoire de Fournas, ancien député du Médoc. Si le Conseil d'État annule, au contraire, le jugement du tribunal administratif, Philippe Barraud pourra poursuivre son mandat.

■

## Les humeurs de Mouquirouse

### Ma pauv' dame, y a plus d'saisons…

Il n'y a pas comme un matin d'automne pour vous rappeler le printemps. Même lumière, même fraîcheur matinale… C'est encore le cas aujourd'hui et c'est à vous mettre sens dessus dessous si mal réveillés et regretter la petite laine en sortant pour aller au pain. S'il n'y avait pas les marronniers d'en face à moitié déplumés, moi, je m'apprêterais, en ouvrant les volets, à fêter Pâques, préparer le vestiaire estival et encore, car le seul moment où je rectifie le tir, c'est dans la rue, quand je dois slalomer entre les marrons. Comme quoi, la vie est bien faite et le rappel à l'ordre passe par là !

OFFRES d'Emploi

**La commune de SAINT-ESTÈPHE recrute 4 agents recenseurs**

**Du 21 janvier 2027 au 20 février 2027**, la commune de Saint-Estèphe organise le recensement de la population stéphanoise.

Pour cette opération, la commune recherche **4 agents recenseurs** pour assurer cette mission.

Envoyez **avant le 1er décembre** votre CV accompagné d'une lettre manuscrite à l'attention de Mme le Maire
à 33 rue de la Mairie, 33180 SAINT-ESTÈPHE
ou sur secretariat@mairie-saint-estephe.fr

Saint-Estèphe
Le vignoble jardin

**Renseignements :** 05 56 59 35 93
ou secretariat@mairie-saint-estephe.fr

SANTÉ SENIOR

## BOUGER POUR PRÉSERVER SON AUTONOMIE

Vieillir ne signifie pas renoncer à bouger. Continuer à marcher, entretenir son équilibre et renforcer ses muscles contribue à préserver son autonomie et sa qualité de vie. C'est le message de la 3e édition du forum Vieillir en santé, organisée lundi 2 novembre, de 13 heures à 18 heures dans la salle des fêtes de Lacanau. Au programme : conférence, table ronde, ateliers sportifs adaptés et rencontres avec des professionnels. Cette rencontre consacrée cette année aux liens entre activité physique, vieillissement et maladies neuroévolutives, s'adresse aux plus de 60 ans, en bonne santé ou concernées par une maladie. Les familles et aidants sont également invités.

Faire ses courses, monter un escalier, se relever d'une chaise ou se promener sans appréhension : ces gestes du quotidien reposent sur des capacités physiques qu'il est possible d'entretenir. Avec l'âge, la force musculaire et l'équilibre diminuent progressivement. En France, près d'une personne de plus de 65 ans sur cinq chute chaque année. La pratique régulière d'une activité physique contribue à prévenir ces risques, à maintenir la mobilité et à conserver plus longtemps son indépendance. Elle participe également à la prévention de certaines maladies chroniques et au maintien des fonctions cognitives. Elle bénéficie au sommeil, au moral et à la mémoire, tout en favorisant le lien social. 30 minutes d'activité physique par jour sont recommandées pour les adultes, en adaptant l'effort à ses capacités et à son état de santé.

À 13 h 30, le Dr Lagrange-Cressot, spécialiste en médecine physique et de réadaptation, animera une conférence. À 14 heures, une table ronde réunira plusieurs intervenants autour des bénéfices de l'activité physique adaptée. À partir de 15 heures, auront lieu des ateliers de sports adaptés et des rencontres avec les acteurs locaux.

Quelle activité proposer à un proche dont les capacités diminuent ? Comment encourager le mouvement sans prendre de risques ? Vers qui se tourner pour trouver un accompagnement adapté ? Le forum permettra aux familles et aux aidants de poser leurs questions directement aux professionnels et d'identifier des solutions adaptées à leur situation.

**Vanessa CHALUMEAU**

# EMME : les travaux de raccordement électrique vont commencer

**USINE.** RTE lance en novembre les travaux de raccordement de la future usine EMME, à Grattequina. Une liaison souterraine de 6,3 km reliera le site industriel au poste électrique du Pian-Médoc.

**Mathieu CAURRAZE**
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Le projet de la future usine EMME franchit une nouvelle étape. Réseau de transport électrique (RTE), gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, lancera dès novembre les travaux nécessaires au raccordement de cette installation industrielle, destinée au traitement du nickel et du cobalt pour la fabrication de batteries de véhicules électriques.

Implantée sur le site de Grattequina, à la jonction des communes de Parempuyre et de Blanquefort, l'usine sera reliée au poste électrique du Pian-Médoc par une liaison souterraine de 63 000 volts. Longue de 6,3 kilomètres, cette infrastructure doit permettre de fournir une puissance électrique de 30 mégawatts (MW) à l'usine. La mise en service du raccordement est prévue pour l'été 2028. L'investissement consacré à cette opération s'élève à 11 millions d'euros. Les travaux de raccordement seront réalisés par l'entreprise ETPM.

À terme, l'usine EMME prévoit de traiter chaque année 20 000 tonnes de nickel et 30 000 tonnes de cobalt. Selon le porteur du projet, cette production permettrait d'équiper 400 000 véhicules électriques, soit près de 20 % des besoins français.

## Un chantier sous circulation alternée

Pour limiter la durée des travaux, plusieurs équipes interviendront simultanément sur des tronçons de quelques centaines de mètres. La majorité des opérations se déroulera sous la chaussée, une voie de circulation étant occupée. Un système de circulation alternée sera mis en place pour maintenir le trafic. Sur les axes les plus fréquentés, notamment aux heures de pointe, des agents assureront manuellement la régulation de la circulation.

Après les travaux de génie civil, les câbles seront installés dans des fourreaux préalablement aménagés. La voirie sera remise en état provisoirement au fur et à mesure de l'avancement du chantier, avant une réfection définitive sur l'ensemble du tracé. RTE indique vouloir limiter les perturbations pour les riverains et les activités économiques. Les commerces et les entreprises resteront accessibles à pied, à vélo et en voiture. Des accès provisoires pourront être aménagés si nécessaire. Les plans de circulation seront préparés en amont avec la mairie, en tenant compte des contraintes locales et des événements programmés.



**Le projet EMME est prévu dans la zone industrialo-portuaire de Grattequina.** *PHOTO SEPANSO*

## Une réunion publique le 3 novembre

Le projet de raccordement a fait l'objet de deux années de concertation avec les élus, les associations et les organisations professionnelles. La concertation préalable du public, organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) du 24 mars au 15 mai 2025, a recueilli près de 2 000 contributions. Le fuseau de moindre impact, qui définit le couloir de passage de la liaison, a été validé par la préfecture de la Gironde le 6 octobre 2025. Une enquête publique s'est ensuite déroulée entre fin 2025 et début 2026.

Une réunion publique d'information, organisée conjointement par RTE et la mairie de Parempuyre, est prévue mardi 3 novembre. Elle doit permettre de présenter le tracé, le calendrier et les modalités du chantier, ainsi que de répondre aux questions des riverains. Des informations seront également diffusées au fil des travaux par voie d'affichage, par des flyers et sur les canaux de communication de la commune. ■

DIMANCHE 1er NOVEMBRE

Pompes Funèbres du Vignoble
05 56 73 31 76
7 jours / 7
Organisation des obsèques France et Étranger.
Vente d'articles funéraires, plaques personnalisées, fleurs.
Tous travaux cimetière, marbrerie, construction de caveaux. Contrats obsèques.
Pompes Funèbres du Vignoble
53 rue Aristide Briand, 33340 LESPARRE MÉDOC
(en face de la clinique)

Toussaint en Médoc : vos professionnels à vos côtés
-20 % SUR TOUS LES MONUMENTS
CHOIX - PERSONNALISATION - CONSEILS
POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE ALAIN ROBERT
Dignité Funéraire
www.dignite-funeraire.fr
LESPARRE-MÉDOC
28 cours de Mal de Lattre de Tassigny
05 56 73 40 61
CASTELNAU-DE-MÉDOC
6 route d'Avensan
05 56 58 14 76
ENTRETIEN DES MONUMENTS
Renseignez-vous dans votre agence
NETTOYAGE - FLEURISSEMENT - BILAN PHOTO
OGF SERVICES FUNÉRAIRES : Société par actions simplifiée, au capital de 252 951 399,22 €, dont le siège social est situé à l'immeuble Canopy 6 rue du Général Audran 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de NANTERRE 828 160 069 - Habilitation funéraire préfectorale Antony 25-92-0252 (en cours d'actualisation). Mandataire d'assurance - Informations clients: 01 55 26 55 55 - N° Orias 25004824 - www.orias.fr - Identifiant TVA FR13828160069 - www.ogf.fr - Informations clients : 01 55 26 54 00.

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► CARCANS-MAUBUISSON

### Créez votre calendrier de l'Avent !

L'association Carcans Temps Libre, récemment créée, propose des activités et des ateliers pour favoriser les loisirs, la créativité et les échanges. Pour son premier rendez-vous, elle vous propose un atelier créatif (payant) pour confectionner votre propre calendrier de l'Avent, samedi 7 novembre de 14 heures à 18 heures dans la salle de la Bugade. Inscription obligatoire avant le 3 novembre par mail à : contact.ctl33@gmail.com (Atelier réservé aux adultes, dix places disponibles.)

► CISSAC-MÉDOC

### 11-Novembre

La municipalité de Cissac-Médoc célébrera le souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918, mercredi 11 novembre à 9 heures, lors d'un rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbes, suivi d'un petit-déjeuner offert par la mairie.

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

### Conseil municipal

Le Conseil municipal de Grayan-et-L'Hôpital se réunira vendredi 30 octobre à 18 h 30 dans la salle socioculturelle Guy-Lartigue. À l'ordre du jour figurent les sujets des finances locales, de la vie politique, du patrimoine et des ressources humaines de la commune. L'ordre du jour détaillé est consultable sur le site de la commune.

► LE VERDON-SUR-MER

### Halloween

L'Association des parents d'élèves de l'école du Verdon-sur-mer vous donne rendez-vous à 15 h 30 en salle Lothécia pour le départ de la chasse aux bonbons d'Halloween. À 16 h 30, un goûter sera proposé dans la même salle. Il sera suivi d'une fête, qui se terminera à 18 heures.

### Humour au B2

Un plateau de stand-up, placé sous le signe du rire, est organisé lundi 2 novembre à 19 heures dans la salle de jeux B2. Plusieurs humoristes se succéderont sur scène pour partager leurs univers et offrir au public un moment convivial à partager entre amis, en couple ou en famille.

► SAINT-ESTÈPHE

### 11-Novembre

L'union des Anciens Combattants et la mairie de Saint-Estèphe commémoreront l'Armistice du 11 novembre 1918, mercredi 11 novembre à midi, par un rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbes. Un apéritif sera ensuite offert par la municipalité.

# La police pluricommunale se met en place

**CISSAC-MÉDOC** Plusieurs dossiers ont été abordés durant le conseil municipal du 19 octobre, dont la création d'une police pluricommunale, la mise en place d'un conseil municipal des jeunes et la mise à disposition de la maison de la chasse et de la nature.

**Véronique CAYRE**

Lundi 19 octobre a eu lieu le conseil municipal de Cissac-Médoc. Le public est une nouvelle fois venu en nombre pour suivre les échanges, qui portaient notamment sur la création d'une police pluricommunale.

La police pluricommunale sera partagée par les communes de Saint-Estèphe, Vertheuil et Cissac-Médoc. La mutualisation des moyens de sécurité a constitué l'un des principaux points de cette séance. Les trois communes souhaitent unir leurs moyens pour répondre aux besoins de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publiques sur leurs territoires respectifs. Le conseil municipal a ainsi approuvé la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique, dénommé « *Police pluricommunale de Cissac, Saint-Estèphe, Vertheuil* », ainsi que l'adhésion de la commune à ce syndicat. Son siège se trouvera à la mairie de Cissac. Cette structure, créée pour la période 2026-2033, permettra de recruter des agents de police municipaux intervenant dans les trois communes et de mutualiser leurs équipements, leur organisation et leur présence sur le terrain. Chaque commune sera représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants. Elle sera financée par les contributions des communes membres, sous forme de subventions et de participations aux investissements. Le président du syndicat, représentant de l'autorité administrative, s'occupera de la gestion des agents ; tandis que chaque maire exercera son autorité de police lors des interventions dans sa commune.

## Les jeunes citoyens impliqués dans la vie communale

Autre délibération adoptée à l'unanimité : la création d'un conseil municipal des jeunes (CMJ) pour favoriser la citoyenneté. Cette instance consultative a pour vocation de permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir la vie démocratique et de participer aux projets de la commune. Comme les élus du conseil municipal des adultes, les jeunes élus pourront réfléchir collectivement, formuler des propositions et concevoir des actions d'intérêt général, grâce à l'accompagnement des élus municipaux. Ils auront également pour mission de recueillir les idées et les attentes des jeunes de la commune, puis de les transmettre au conseil municipal. Flavien Horbant a été désigné responsable de ce dispositif. Le règlement intérieur, qui fixe les modalités de constitution et de fonctionnement du CMJ, dans le respect des principes républicains - notamment la laïcité et la non-discrimination - a également été approuvé à l'unanimité.



**La Maison de la chasse et de la nature est en cours de construction.** *PHOTO PATRICK OCCELLI*

Enfin, les élus ont validé la convention mettant gratuitement la Maison de la chasse et de la nature, propriété de la commune, à disposition de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Cissac-Médoc. Conclue pour une durée de 25 ans renouvelable, cette convention précise les conditions d'occupation, d'entretien des locaux et de respect des règles d'hygiène liées aux activités de la chasse.

Dans les questions diverses consacrées à la vie du village, la municipalité a fait le point sur la Maison des professionnels de santé. Une psychologue y exerce déjà. L'arrivée d'une sage-femme et de deux psychomotriciennes est annoncée pour janvier. À proximité, la commune prévoit également la rénovation et l'aménagement du futur poste de police municipale. ■

CARCANS-MAUBUISSON.

# Les Carcanais invités à participer à la vie de leur commune

Comment donner davantage de place aux habitants dans les décisions locales ? Pour répondre à cette question, la municipalité de Carcans propose d'associer les Carcanais (es) aux réflexions sur l'avenir de leur commune à travers trois commissions citoyennes. Trois thématiques ont été retenues : « *Grandir à Carcans* », consacrée à l'enfance et à la jeunesse ; « *Bien vivre à Carcans* », autour du cadre de vie et « *Territoire touristique et économique* », dédié à la vie locale et au développement du territoire. La volonté des élus est de recueillir les idées et confronter les points de vue des Carcanais (es) au sujet des projets communaux.

## De la consultation à l'action

Sur le papier, le dispositif présente un intérêt certain. Les habitants sont les premiers témoins des besoins et des difficultés du quotidien : déplacements, espaces publics, équipements, activités pour les jeunes ou encore équilibre entre tourisme et vie à l'année. Leur expérience peut enrichir les réflexions municipales et faire émerger des besoins parfois moins perceptibles à l'échelle des services communaux. Encore faut-il parvenir à mobiliser au-delà du cercle des habitants déjà investis dans la vie locale. Dans des communes où les personnes engagées dans les associations et les instances participatives ne sont pas si nombreuses, le défi sera de diversifier les profils et les points de vue représentés. La composition des commissions et leurs modalités de fonctionnement seront donc déterminantes pour que cette démarche reflète réellement les attentes de la population.

Car sans suivi des propositions ni transparence sur les décisions prises, la participation citoyenne risque de se limiter à un exercice de consultation. À l'inverse, si les habitants peuvent contribuer aux réflexions, comprendre les arbitrages et mesurer les suites données à leurs idées, ces commissions pourraient devenir un véritable espace de dialogue entre élus et administrés. Elles viendraient alors compléter les démarches déjà engagées par la municipalité, comme les permanences du maire, en offrant un cadre collectif pour participer à la réflexion sur l'avenir de Carcans.

## L'exemple de Ludon-Médoc

À titre d'exemple, la commune de Ludon-Médoc a mis en place une autre forme de participation collective : un comité citoyen, qui dispose chaque année d'une enveloppe de 10 000 euros dédiée à des projets d'intérêt général pour la commune. Ce budget participatif a donné lieu à des projets tels qu'un pass pour bénéficier d'un tarif préférentiel à la piscine de Blanquefort, ou une contribution de 40 euros pour l'adhésion à une association ludonnaise. Même si le procédé n'est pas identique, l'exemple ludonnais souligne le besoin de règles lisibles, de moyens adaptés et de résultats vérifiables pour donner du poids à la parole citoyenne.

Les habitants intéressés pourront découvrir le fonctionnement des commissions lors d'une réunion d'information, vendredi 13 novembre à 19 heures dans la salle de la Bugade. La première séance de travail, consacrée à l'enfance et à la jeunesse, est d'ores et déjà prévue vendredi 20 novembre à 19 heures dans la salle du conseil municipal.

**Vanessa CHALUMEAU**

■

# Le casino restera ouvert toute l'année

**SOULAC-SUR-MER.** Afin de compenser les pertes dues à une ouverture plus tardive que ce qui était d'abord convenu, le casino, désormais géré par la société Carré Océan, ouvrira 365 jours par an.

**Gaël MOIGNOT**




**Le casino municipal devait initialement ouvrir 244 jours par an : il restera finalement ouvert tout au long de l'année.** *PHOTO JDM-GM*

Les élus soulacais, réunis en séance du conseil municipal lundi 26 octobre à 18 heures, ont validé unanimement les différents points inscrits à l'ordre du jour, dont le prolongement de la période d'ouverture du casino.

Les premiers sujets abordés lors du conseil municipal concernaient les finances. Afin de pouvoir démarrer la commercialisation au plus tôt, les tarifs 2027 des campings municipaux Les Oyats et Les Genêts ont été approuvés par les élus, qui ont aussi apporté une modification au vote des tarifs communaux 2026, en raison de la création de la location d'un kit de draps et serviettes pour la résidence Les Naïades. Une subvention de 150 € à l'association Les Clowns Stéthoscopes a également été validée. Enfin, une diminution de crédits initialement affectés aux travaux de la place du marché sud, pour un total de 50 000 €, a permis une augmentation de crédits pour le même montant pour l'achat de terrains, en vue de l'exercice du droit de préemption sur les parcelles AH 0449 et BA 148. La parcelle AH 0449, située 28 boulevard Alsace-Lorraine, concerne un hangar de stockage de plus de 400 m², vendu au tarif de 235 000 €, commission incluse. La commune y voit l'opportunité d'accueillir en centre-ville les services techniques, afin de réorganiser les services voirie, nettoiement et entretien des plages. Les services municipaux restent dans l'attente de l'estimation du service France Domaine, sollicité le 16 octobre.

Le principe de la signature d'un troisième avenant à la Convention de délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal a été accepté lors de cette séance. C'est l'article 7 qui fera l'objet d'une nouvelle rédaction. La période d'exploitation et d'ouverture du casino, initialement prévue sur 244 jours, entre le 1er avril et le 30 novembre inclus, va évoluer à la demande du gestionnaire, la société Carré Océan. Le casino devrait ainsi rester ouvert toute l'année, pendant 365 jours, les horaires d'ouverture au public étant variables selon que l'on se trouvera en basse, moyenne ou haute saison. Dans ce même avenant, l'espace discothèque, fermé en dehors de la période estivale (du 15 juin au 15 septembre), pourra ouvrir lors d'événements exceptionnels tels qu'Halloween, la Saint-Sylvestre, la Saint-Valentin, Pâques… Les élus voient dans ces prolongements de périodes d'ouvertures une opportunité d'attractivité supplémentaire pour la station balnéaire et pour le nouvel exploitant, l'occasion de rattraper une partie du chiffre d'affaires perdu cette année, à cause d'une ouverture en septembre seulement, au lieu du mois de juin.

La séance s'est terminée par la présentation du rapport d'activité 2025 du SDEEG (Syndicat départemental énergie et environnement de la Gironde) par le maire Xavier Pintat, également président de ce syndicat. ■

**VENDAYS-MONTALIVET**

## Un don aux pompiers



**Vendredi 23 octobre, à la caserne, Lari Fuad, présidente du Cube Coworking, a remis un chèque de 500 € à Mehdi Guesdon, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vendays-Montalivet. « *Pendant l'été, nous avons eu des coworkers qui ont été évacués à cause des incendies. Nous souhaitons remercier et soutenir les pompiers de la commune pour leur travail* », a-t-elle expliqué.** *PHOTO JDM-PS*

**VENDAYS-MONTALIVET.**

## Un territoire et des mots pour le partager



**La dictée à l'océan est un événement pour toute la famille.** *PHOTO LG*

La Dictée à l'Océan est un rendez-vous littéraire et convivial organisé, comme chaque année, par l'association Arts, Matières & Culture (AAMC, anciennement ADVM). Sa 6e édition aura lieu dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Vendays-Montalivet, la maison d'édition les-parraine Les Livres du Médoc et l'office de tourisme de Vendays-Montalivet. Cet événement gratuit et ouvert à tous (dès 7 ans), se tiendra cette année le 14 novembre à 14 h 30 dans la salle culturelle de Vendays-Montalivet. L'accueil du public commencera à 14 heures. Cette 6e édition pérennise un événement qui suscite de plus en plus d'intérêt chaque année, toutes générations confondues : en témoigne le nombre de ses participants, en constante hausse.

La dictée s'appuiera sur un texte inédit sur le Médoc, composé par la romancière Patricia Scarlet Normanton, qui en assurera la lecture. L'autrice nous a ainsi résumé sa démarche : « *Un territoire, des mots pour le dire et le partager.* »

L'autocorrection sera conduite par Liliane Garin, membre de l'AAMC et ancienne proviseure. Les lauréats se verront récompensés par de nombreux lots.

**Paula SCHOLEMANN** ■

*Inscriptions par mail à : dictee.ocean33@gmail.com, ou sur place.*

**HOURTIN.**

## Une émouvante découverte de la justice restaurative

La prochaine soirée Cinélac aura lieu jeudi 4 novembre à 20 heures au cinéma Lou Hapchot. Elle s'articulera autour de la projection de *Je verrai toujours vos visages*. Ce film, sorti en 2023, a été réalisé par Jeanne Herry et met en scène Adèle Exarchopoulos, Leila Bekhti, Miou-Miou et Gilles Lelouche dans les principaux rôles. On y croise des personnes condamnées pour vols avec violence et des victimes de homejacking, braquages, vol à l'arraché ou viols incestueux. Au long de leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée. Puis parfois, au bout du chemin, la réparation.

Le sujet du film est la justice restaurative ou réparatrice, qui propose depuis 2014 à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer grâce à des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles formés. C'est un processus confidentiel et volontaire, complémentaire à la réponse pénale classique, qui permet à une victime et à un auteur d'infraction de dialoguer. La justice restaurative ne remplace pas le procès ou la peine infligée par un juge, mais elle constitue un appui à tous les stades de la procédure pénale ou de l'exécution des peines.



**La projection du film *Je verrai toujours vos visages* permettra d'aborder le thème de la justice restaurative.** *PHOTO DR*

Après la projection du film, cinq invités ayant bénéficié d'une mesure de justice restaurative dans le Lot-et-Garonne, partageront leur expérience et répondront aux questions du public.

**Alain MANGINI** ■






► CARCANS-MAUBUISSON

### Lancement de trois commissions citoyennes

La commune invite ses habitants à rejoindre trois commissions citoyennes consacrées à l'enfance et à la jeunesse, au cadre de vie ainsi qu'au développement touristique et économique. Une réunion d'information est organisée vendredi 13 novembre, à 19 heures, à la salle de la Bugade, pour présenter leur fonctionnement et les modalités de participation. La première séance de travail, dédiée à l'enfance et à la jeunesse, se tiendra vendredi 20 novembre, à 19 heures, dans la salle du conseil municipal.

► GRAYAN ET L' HÔPITAL

### Commémoration

Mercredi 11 novembre, la commune rendra hommage aux soldats morts pour la France à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918. Le rassemblement est prévu à 10 h 40 devant la mairie, suivi de la cérémonie à 10 h 50 au monument aux Morts. Un verre de l'amitié sera ensuite partagé à la salle Guy-Lartigues

► LESPARRE-MÉDOC

### 14 agents recenseurs recherchés

En vue du recensement de la population de 2027, organisé en collaboration avec l'Insee, la Ville de Lesparre-Médoc recrute 14 agents recenseurs. Ils seront chargés de collecter les informations auprès des habitants, du 21 janvier au 20 février 2027, sous l'autorité des coordinatrices communales. Les candidatures doivent être déposées avant le 13 novembre 2026.

► TALAIS

### Un week-end riche en animations

Pendant deux jours, du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre, la salle des fêtes accueillera des artisans et des créateurs qui vous feront découvrir leurs réalisations et leur savoir-faire. Venez nombreux dénicher des idées cadeaux originales pour les fêtes de Noël qui approchent à grands pas et profitez de l'occasion, pour vous faire plaisir. Samedi 31 octobre : Halloween et ses surprises ! Rendez-vous à l'espace Chaudet pour partager un moment festif autour d'Halloween et découvrir les surprises qui vous attendent. Dimanche 1er novembre à 11 heures : fleurissement du carré militaire. Un rendez-vous au cimetière pour honorer la mémoire de ceux qui ont servi la France. Tous ces événements sont proposés par la commune, le comité des fêtes et l'association Coco'Anime et Mickael.

# Le festival fait dialoguer les générations autour du numérique

**LESPARRE-MÉDOC.** Vendredi 23 et samedi 24 octobre, plus de 600 visiteurs ont participé à la 6e édition du festival Techno Arts Médoc, au Calm. Placé sous le signe de l'intelligence artificielle, le festival a mêlé découvertes numériques, créations artistiques et échanges intergénérationnels.

**Eric BAUMIÉ**

C'est au Centre d'animation de Lesparre-Médoc (Calm) que s'est déroulée la 6e édition du festival Techno Arts Médoc. À l'initiative de Grégory Tardy, responsable du service Jeunes Infos Médoc de la communauté de communes Médoc Cœur de presqu'île, aidé par sa collègue Stéphanie Thiron, cette manifestation a rencontré cette année un vif succès avec plus de 600 personnes réunies sur deux jours, vendredi 23 et samedi 24 octobre.

Le festival est co-construit avec l'association bordelaise Unisphère, dont le but est de faciliter l'accès à la culture pour tous, notamment pour que les arts et la culture rencontrent le numérique. Kamel Ghabte et Anaïs Claverie d'Unisphère précisent que si leur structure a un rayonnement international – Maroc, Allemagne, Tunisie, Grèce, Italie, pour ne citer que quelques pays –, le partenariat avec le Techno Arts Médoc est le plus important sur le territoire médocain. Un festival soutenu par la communauté de communes Médoc-Cœur de presqu'île et par la ville de Lesparre-Médoc.

## Des jeunes bénévoles aux commandes

Une autre particularité de ce festival est d'être organisé et animé par des jeunes bénévoles. Ce sont ainsi une trentaine de jeunes, principalement des lycéens, mais aussi quatre adultes, qui permettent au Techno Arts Médoc d'ouvrir ses portes.

Pour cette 6e édition, le thème était « L'IA, aller plus loin ». Depuis un escape game jusqu'à l'exposition « l'IA et les métiers ». « *La cible du Techno Arts est en premier lieu la jeunesse mais le souhait est d'avoir une dimension familiale. Le défi est que le numérique puisse être un objet de lien social* », indique Grégory Tardy.



**L'affluence du Techno Arts Médoc.** *PHOTO PÔLE JEUNES INFO-MÉDOC*

Si le vendredi voyait venir principalement les centres de loisirs – le festival se déroulant toujours pendant les vacances scolaires d'automne –, le samedi était plus consacré aux familles.

## Échanges intergénérationnels

Ainsi, des échanges intergénérationnels ont pu être observés. Les jeunes présentaient à leurs parents les jeux d'aujourd'hui avec des projections de jeux interactifs, des dessins créés en réalité virtuelle ou encore utilisaient une table tactile interactive. De leur côté, les anciens renouaient avec plaisir avec le Pong, un jeu informatique lancé en 1972, qu'ils pouvaient faire découvrir à leurs enfants. Ils étaient aidés par l'exposition qui présentait les différentes bornes de jeu d'Arcade à travers les ans. La compétition de Pong a rencontré un vif succès et les vainqueurs sont repartis avec une coupe réalisée en impression 3D par Aurèle Toniazzo (lire encadré). L'art était également à l'honneur avec l'exposition de l'artiste numérique Kamel Ghabte sur « *les architectures du signal* ».

De l'aveu de tous, cette 6e édition a été un succès total avec près de 100 visiteurs de plus que l'an passé. ■

### À 16 ANS, IL CRÉE UN JEU D'ÉCHECS DU MÉDOC GRÂCE À L'IMPRESSION 3D

Aurèle Toniazzo, 16 ans, est passionné par les impressions en 3D depuis 2024. Cette année-là, il a découvert cette technologie en visionnant une vidéo sur le sujet. Une passion qu'il a transmise à son copain Maëlan Desport. Au sein du festival Techno Arts Médoc, où ils sont des bénévoles très impliqués, ils ont expliqué au public les principes et les caractéristiques de l'impression 3D. Les deux imprimantes sur le stand participaient à la démonstration. Ainsi, ils parlent de « module AMS », de « caisson fermé », pour une meilleure répartition de la chaleur, ou encore de « PLA », qui est la matière de base des filaments servant à l'impression. L'on apprend aussi que contrairement aux imprimantes « papier », les couleurs ne se mélangent pas dans une imprimante 3D. Si l'on veut faire du gris, l'imprimante ne mélange pas du noir et du blanc. Il faut simplement un filament gris. Mais Aurèle, plein d'idées, est allé au-delà d'une simple passion. Il a eu l'idée, à partir d'une impression en 3D, de créer un jeu d'échecs aux couleurs du Médoc. Ainsi, le pion qui correspond à celui de la Tour est à l'image de la Tour de l'Honneur de Lesparre-Médoc, tandis que le roi correspond au personnage de Bacchus et que les soldats sont remplacés par des verres de vin. L'impression d'un jeu complet demande deux jours et pour commercialiser sa production et répondre à la demande, Aurèle Toniazzo a créé sa propre entreprise. Une jeunesse pleine d'idées et de talent.



**Maëlan Desport et Aurèle Toniazzo.** *PHOTO JDM-EB*

**LESPARRE-MÉDOC.**

# Un salon pour lutter contre l'exclusion numérique en Médoc

Au cours de la matinée du 23 octobre, une quinzaine d'exposants a répondu présent à l'invitation du Centre communal d'actions sociales (Ccsa) de Lesparre-Médoc. En amont du Techno Arts Médoc, un salon était organisé sur le thème Médoc connecté. Les visiteurs pouvaient rencontrer des associations telles que L'Oiseau lire ou Médoc enfance handicap, mais aussi le Département de la Gironde, France Services et, bien sûr, les organisateurs de Techno Arts Médoc. L'événement permettait de découvrir l'activité numérique sur le territoire médocain, de s'informer sur la question importante de la cybersécurité et de rencontrer les acteurs de l'inclusion numérique ou plutôt des acteurs luttant contre l'exclusion numérique…

S'il n'existe pas de conseiller numérique en Nord Médoc, il était possible d'échanger avec ceux de Cussac-Fort-Médoc et de la communauté de communes la Médulienne qui étaient présents. Aurélie Baruteau, conseillère numérique France Services, indiquait d'ailleurs qu'elle répondait aux questions de l'ensemble de la population médocaine à partir du moment où les personnes se déplaçaient sur Cussac-Fort-Médoc. Elle insistait également sur la différence entre les conseillers numériques qui aident et apprennent aux personnes à utiliser un ordinateur et les conseillers France Services qui, avec des partenaires, aident à répondre aux demandes dématérialisées en termes de service et d'administration. Car la réalité de la fracture numérique est bien réelle. Beaucoup sont désarmés pour remplir une demande d'allocation, changer d'opérateur téléphonique ou d'énergie ou encore satisfaire une question de la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou des impôts.

Pour répondre à ces demandes particulières, le Département a mis en place le Bus France Service qui va à la rencontre des habitants des zones rurales ou éloignées. Un salon, des rencontres qui n'ont malheureusement rencontré qu'un succès d'estime, le public n'étant que peu au rendez-vous.

**Eric BAUMIÉ**

■




# E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales

les marques distributeurs

les 1ers prix

E.Leclerc

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► ARSAC

### Ateliers parentalité

En partenariat avec la Maison des adolescents (MDA) de la Gironde, la Communauté de communes (CDC) Médoc-Estuaire organise un cycle d'ateliers gratuits intitulé : « Parents à l'école des ados : parlons ensemble de nos ados ». Il sera réparti en trois séances, prévues les samedis 7 et 21 novembre et 5 décembre, de 10 heures à 12 heures, au 26 rue de l'Abbé-Frémont à Arsac. Inscription obligatoire en ligne sur le site de la CDC. Places limitées et possibilité de venir en couple.

► LAMARQUE

### Exposition Art Déco

L'association Art Déco organise une exposition de peinture sur porcelaine mercredi 11 novembre, de 10 heures à 17 heures, dans la salle des fêtes de Lamarque. Venez découvrir les créations des membres de l'association et partager un moment convivial. Apéritif et tombola avec de nombreux lots seront également proposés.

► LE PORGE

### Découvrir le beatbox

Venez vous initier au beatbox, jeudi 19 novembre, de 17 h 30 à 18 h 30 à la Grange à Tiroirs. Cet atelier proposé par l'association Bamstage vous permettra de découvrir cette discipline musicale qui consiste à produire des sons, des rythmes et des imitations d'instruments uniquement avec la bouche, les lèvres, la langue et la respiration. Après une présentation et une démonstration, les participants pourront s'essayer à leur tour à cet art vocal, à la croisée de la musique et de la performance. L'atelier est ouvert dès l'age de 10 ans.

► SAINTE-HÉLÈNE

### 11-Novembre

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 se déroulera en deux temps : un dépôt de gerbes aura lieu à 10 h 30 au carré militaire du cimetière. Il sera suivi de la cérémonie, à 11 heures devant le monument aux morts. Les participants seront ensuite invités au vin d'honneur, dans la salle des fêtes, où Patrick Mourier, président de l'Union des combattants (UNC) locale, procédera à une remise de médailles.

► SOUSSANS

### Super-Loto

L'association Doigts d'Or et Compagnie organise son super loto annuel, samedi 7 novembre à 20 heures dans la salle des fêtes. Nombreux lots, quines enfants, tombola et restauration sur place à partir de 18 h 30.

# « Être en situation de handicap n'est pas une fatalité »

**PAREMPUYRE.** La 3e édition de l'événement Vis Ma Différence se tiendra samedi 7 novembre sur la Plaine des sports. Son objectif : favoriser le vivre ensemble en rassemblant « *valides* » et personnes en situation de handicap autour de pratiques sportives.

**Alexandre CORSAN**

« *Être en situation de handicap n'est pas une fatalité. La sensibilisation au handicap est importante, afin de le concrétiser pour l'ensemble des citoyens et ce, dès le plus jeune âge* » déclare Nourredine Aghbal, adjoint en charge du handicap. Il s'agit de « *prôner le vivre-ensemble, en partageant des activités ouvertes aussi bien aux personnes valides qu'en situation de handicap* », complète Catherine Baylou, directrice générale adjointe des services à la mairie de Parempuyre. Tels sont les objectifs de l'événement Vis Ma Dfférence, dont la troisième édition se déroulera le 7 novembre, de 10 heures à 17 heures sur la plaine des sports. Son organisation est copilotée par Catherine Baylou et Marion Menneteau, agente sociale au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville. Tout au long de la journée se succéderont les ateliers et activités de mises en situation organisés par des associations parempuyriennes et girondines.

Le programme, comme à l'accoutumée, comporte une activité sportive phare. Pour cette édition, il s'agit du rugby : la découverte du rugby en fauteuil sera animée par l'association Drop de béton et la pratique du rugby-santé encadrée par le club de Parempuyre, qui a lancé cette activité en septembre. Eu égard à l'année dernière, de nombreuses nouveautés font leur apparition : du handi-biathlon, encadré par le comité départemental handisport et les élus du conseil municipal des jeunes de Parempuyre ; des jeux d'orientation proposés par l'association Sud Médoc Orientation Gironde ; ou encore des jeux de mises en situation de déficience motrice et déficience visuelle par l'association mérignacaise Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques Aquitaine. Badminton, Qi Gong, Wing Chun et mahjong adaptés sont également au programme : les séances seront animées par les clubs de la commune.

Le programme comporte aussi des associations et activités qui reviennent, telles que la Gymnastique Volontaire, qui proposera un parcours en fauteuil roulant ; celles de parents d'élèves de la commune (le RPEP et la FCPE) qui tiendront un stand chacune, ou encore le volley assis, encadré par le club de Parempuyre. L'Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés Archipel Aliénor, situé à Blanquefort, proposera à nouveau un loto avec des pictogrammes, des jeux de textures et une nouveauté : un conte sensoriel. De plus,



**De nombreuses activités de mises en situation seront au programme.** *PHOTO JDM-AC*

l'association mérignacaise des Chiens Guides d'Aquitaine reviendra pour animer des jeux sensoriels et autres activités, de même que la psychomotricienne et médiatrice pianaise Clara Libes, qui permettra à nouveau aux visiteurs de découvrir l'équithérapie.

La journée se terminera au club-house, de 16 heures à 17 h 30. Comme durant les éditions précédentes, les participants et les écoliers pourront y faire un retour sur les activités pratiquées. En effet, en octobre et novembre, les élèves de grande section des écoles maternelles, des écoles élémentaires et du collège de Parempuyre participeront eux aussi à diverses animations. Ce sera également le cas des enfants des accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances de la Toussaint. Un nouveau projet est mené cette année : six enfants, accompagnés par une assistante maternelle du Relais petite enfance, se rendront, les 9 et 10 novembre, à l'Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés Archipel Aliénor, pour rencontrer six enfants en situation de polyhandicap et partager avec eux trois ateliers. ■

**LISTRAC-MÉDOC.**

# Une fresque sur la forêt en projet

Les élus se sont réunis lundi 26 octobre pour un conseil municipal marqué par d'importantes discussions sur le budget participatif. Ils ont alors unanimement retenu plusieurs initiatives citoyennes, programmé les coupes de bois pour 2027 et examiné différents ajustements budgétaires.

La programmation des coupes de bois a été effectuée en lien avec l'Office national des forêts (ONF). Plusieurs parcelles sont concernées, notamment dans le secteur de Peyssoup et du rond-point des Trois Communes, où des arbres malades ont été signalés. En revanche, les coupes prévues sur la parcelle E2 sont reportées à 2028, afin d'améliorer la valorisation économique de cette parcelle.

## De nouvelles recettes pour la commune

Sur le plan financier, les élus ont examiné plusieurs ajustements budgétaires, notamment liés aux dépenses de personnel et aux cotisations sociales. La municipalité souhaite également instaurer une redevance d'occupation du domaine public par les réseaux de gaz, d'électricité et de télécommunications.

La séance a enfin permis d'aborder le sujet de l'accompagnement des propriétaires et des locataires dans la rénovation de leur habitat, ainsi que d'évoquer plusieurs dossiers concernant les travaux communaux et les services municipaux.

Concernant le budget participatif, parmi les diverses propositions des habitants, la municipalité a retenu celle de la FCPE : la réalisation d'une fresque sur le thème de la forêt sur le mur de la cantine, route de Libardac. L'association sera associée à la préparation du projet. Plusieurs autres idées figurent parmi les propositions mises en avant



**Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.** *PHOTO JDM-GS*

comme la sécurisation des abords du boulodrome, portée par l'association sportive Avensan Moulis Listrac (ASAML) et la création d'un espace de glisse pour tous au stade.

**Gilles SALLES**

■

# Une complémentaire santé solidaire

**BLANQUEFORT.** Deux figures du monde sportif blanquefortais ont créé une association négociant des tarifs préférentiels auprès d'une mutuelle dont les tarifs n'augmentent pas avec l'âge.

**Alexandre CORSAN**




**Jacques Lafougère et Christian Lader.** *PHOTO JDM-AC*

Une nouvelle association a fait son apparition à Blanquefort, le 3 août. Il s'agit de Blanquefort Solidarité Complémentaire Santé (BSCS), fondée par deux figures du monde sportif blanquefortais : le président, Jacques Lafougère, a été président de l'ESB Natation Triathlon. En reconnaissance de son engagement sportif, il a obtenu la médaille d'argent de la Fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports. Il est aussi engagé au sein de l'ABCS, la tête de réseau des associations blanquefortaises, en tant que vice-président. Christian Lader, trésorier de BSCS, est l'un des fondateurs de l'ESB Football, en 1971. Il est parti en 1987 à la Ligue d'Aquitaine de football pour s'occuper des jeunes - et ce durant 33 ans.

L'association négocie des tarifs préférentiels auprès d'une mutuelle, la Miasc, (son siège social est à Cestas), dont les tarifs n'augmentent pas avec l'âge. « *Nombre d'entre nous n'ont pas l'avantage de bénéficier de tarifs collectifs au travers d'accords d'entreprises.* [Dans le secteur privé, l'employeur a l'obligation de proposer aux salariés une mutuelle de santé collective N.D.L.R.] *Tout le monde peut en bénéficier, que l'on soit actif ou retraité, salarié, indépendant, sans emploi ou en situation d'invalidité* », explique Jacques Lafougère. Mais le rôle de l'association ne s'arrête pas là. « *Nous aidons les personnes qui le souhaitent à la compréhension des garanties et des tarifs de leur complémentaire santé* », indiquent ses fondateurs, qui sont bénévoles. La personne reçue est évidemment libre de rejoindre, ou pas, la Miasc. Pour bénéficier des tarifs préférentiels négociés par BSCS, il faut y adhérer. 14 autres associations, dont trois hors Gironde, ont été créées sur le même modèle. Elles totalisent environ 3 000 adhérents.

La Miasc est, par ailleurs, la seule mutuelle en France à proposer une garantie pour les personnes atteintes par la maladie de Parkinson.

*L'association tient une permanence tous les lundis de 15 heures à 18 heures à la Maison des services publics de Caychac,*

■

**CUSSAC-FORT-MÉDOC.**

## L'église à l'heure basque



**25 000 euros ont été nécessaires pour restaurer la chapelle du Sacré Cœur.** *PHOTO JDM-PB*

Après avoir organisé divers lotos, les Amis de l'église accueillent le groupe basque Ezpeletan Kantuz en l'église Saint-Symphorien, samedi 7 novembre à 19 h 30. L'association des Amis de l'église, qui a été créée en 2014, et qui compte 35 membres, organise un concert dans l'église dans le but de récolter des fonds afin de poursuivre la réfection de l'édifice. En 2024, l'association avait ainsi financé la réparation complète de la chapelle du Sacré Cœur (peinture, boiseries, marbre…) après des infiltrations d'eau, pour un montant de 25 000 euros.

Après le succès du concert d'un groupe corse, accueilli il y a dix ans, elle recevra donc le chœur d'hommes Ezpeletan Kantuz, composé de 47 chanteurs et musiciens amateurs, tous originaires du village d'Espelette, au Pays basque (64). Un ensemble représentatif de l'extraordinaire vitalité du chant basque, alors que presque tous les villages possèdent un groupe vocal. Il y est question de tradition mais aussi de partage, de convivialité et d'un lien social très fort. Le groupe, dont la devise est « *se faire plaisir et faire plaisir, entre amis et avec vous* » évolue sous la direction de Peïo Dospital, ancien international de rugby à 15.

**Pierre BONATI**

■

*Le bureau des amis de l'église : Denis Fédieu, président ; Christian Brun, trésorier et Régine Coulary, secrétaire.*

**MARGAUX-CANTENAC.**

## Les gamers se sont retrouvés à Margaux

La salle des fêtes de Margaux accueillait, samedi 24 et dimanche 25 octobre, la 4e édition d'un festival culturel, gratuit et accessible à tous à partir de 8 ans : le Médoc Tournament Festival. Cet événement, dédié à la culture des jeux vidéo, des jeux de société et des jeux de rôle, a été créé par le fondateur de l'agence Audio Live, Maël Dupuy. Son entreprise, basée à Margaux-Cantenac, est spécialisée dans les prestations techniques et événementielles. Il étudie à l'école de cinéma, de la création et de la culture de Bègles.



**Le sympathique créateur du festival, Maël Dupuy.**



**Des gamers heureux.** *PHOTOS MAIRIE DE MARGAUX-CANTENAC*

Porté par une association à but non lucratif, le Médoc Tournament Festival est devenu au fil des ans incontournable pour les amateurs de jeux vidéo, mangas et culture geek. Après un samedi après-midi consacré aux tournois de Mario Kart 8 Deluxe et Street Fighter 6, cette édition comportait une nouveauté : une nocturne de jeux de société et de jeux de rôle, le samedi soir, de 22 heures à minuit. Le dimanche se tenaient des tournois de Super Smash Bros Ultimate.

Parmi les invités de marque de cette édition, citons le Margalais-Cantenacais Pierre-Alain Degarrigues, comédien de doublage, venu échanger avec le public lors de séances de dédicaces très appréciées. Les participants ont pu découvrir des exposants passionnés, ainsi qu'une foule d'animations variées, telles qu'un atelier d'initiation au dessin manga. Les participants avaient à disposition des casques de réalité virtuelle ; des consoles next-gen PS4, Switch, PC en libre accès ; des jeux rétros, grâce à la présence des Rétro Gamers de Bordeaux et, pour le plus grand plaisir des nostalgiques, des bornes de jeux d'arcade des années 1980. De nombreuses boîtes de jeux de société étaient également proposées. Une table proposait d'explorer l'univers des jeux de rôle. Les finalistes des tournois, quiz et blind tests ont remporté de jolis lots. Tout était fait pour satisfaire les gamers, toutes générations confondues, durant un événement fédérateur, innovant et accessible, qui a connu une forte affluence tout au long du week-end.

**Emily CHEVALORE**

■

**CASTELNAU-DE-MÉDOC**

## Briser le silence sur les violences sexistes et sexuelles

Informer, prévenir et apprendre à se défendre : le Moulin des Jalles accueillera, vendredi 6 novembre, une journée de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, organisée par la Fédération française de kickboxing, muaythaï et disciplines associées (FFKMDA), en partenariat avec la mairie.

De 13 h 30 à 16 heures, les échanges porteront sur le rôle des encadrants, les infractions à caractère sexuel, le bizutage, la pédocriminalité et le repérage des signaux d'alerte. Un temps de dialogue permettra ensuite aux participants de poser leurs questions et de partager leurs réflexions. La journée se poursuivra de 17 h 30 à 19 heures par une initiation au « contact défense » spécialement destinée au public féminin, pour découvrir des techniques permettant de mieux réagir face à une situation d'agression. Une initiative essentielle pour faire reculer les violences, favoriser la libération de la parole et renforcer la prévention.

*Inscription avant le 1er novembre par courriel à : patricesantero@orange.fr*

**Gilles SALLES**

**SAINT-LAURENT-MÉDOC**

## SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE MATERNELLE

Durant la semaine du 12 au 16 octobre, s'est déroulée la Semaine du goût : une opération nationale qui a trouvé écho à l'école maternelle de Saint-Laurent-Médoc, en permettant aux élèves de déguster des aliments variés. Le lundi était dédié à la découverte des fruits ; le mardi aux fromages ; le jeudi les légumes ont fait leur apparition dans les assiettes et, pour clore cette Semaine du goût, le vendredi était consacré au croquement de divers pains. Tous les enfants ont goûté, beaucoup ont apprécié et certains en ont même redemandé ! Au total, 111 élèves répartis sur 7 classes ont pu découvrir ou redécouvrir des aliments sains et variés.

**Pierre BONATI**

► CASTELNAU-DE-MÉDOC

### Bric-à-brac

L'association Boomrang organise son bric-à-brac au profit des écoles, du 6 au 8 novembre, dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie, place Aristide-Briand. Les vêtements et chaussures, hors articles de sport, ne sont pas acceptés. Le dépôt des articles est prévu vendredi 6 novembre, de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 heures. La vente aura lieu vendredi 6 novembre de 19 h 30 à 21 heures samedi 7 de 9 heures à 18 heures et dimanche 8 de 9 heures à 13 heures. Les déposants peuvent s'inscrire grâce au formulaire en ligne, avant mardi 3 novembre à 20 heures. L'association recherche également des bénévoles pour contribuer à l'organisation de cette manifestation.

► LACANAU

### Job café

L'espace de vie sociale La Sorga vous propose de vous aider à vous préparer en vue d'un entretien d'embauche lors d'un job café, samedi 7 novembre de 10 heures à midi au pôle de l'Aiguillonne. Vous pourrez y participer à des simulations d'entretien individuelles et bénéficier de conseils pour gagner en confiance. Pour ce faire, merci de prendre rendez-vous par mail à : evs.lasorga@lacanau.fr

► MARGAUX-CANTENAC

### Fête des arts et de la culture

La bibliothèque de Margaux-Cantenac fête les arts et la culture, samedi 7 novembre de 14 heures à 18 heures. Au programme : ateliers peinture pour enfants et adultes, ateliers d'éveil musical avec fabrication d'instruments de percussion, démonstrations de piano et de contrebasse, ateliers modelage, journalisme, photo / vidéo, lectures, coloriage, jeux. Entrée gratuite et ouverte à tous.

### Loto

Le comité des fêtes organise son traditionnel loto, dimanche 8 novembre à 13 heures dans la salle des fêtes de Margaux (cours Pey-Berland). De nombreux lots sont à gagner. Buvette et petite restauration sur place.

► LE TEMPLE / SALAUNES / SAUMOS

### Cérémonies du 11-Novembre

Les commémorations seront organisées ainsi : au Temple, un office religieux sera célébré à 9 h 30. La cérémonie aura lieu à 10 h 30 devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert à son issue. À Salaunes, la commémoration aura lieu à 11 heures au monument aux morts. Un vin d'honneur sera également servi à sa suite. À Saumos, rendez-vous au monument aux morts à 12 heures pour la cérémonie, suivie du vin d'honneur.

# Le CMEJ à la découverte de l'Assemblée Nationale

**SOUSSANS.** Entre humour et sujets plus graves, les jeunes élus soussanais ont découvert l'hémicycle en compagnie de Pascale Got, lors d'une escapade parisienne aussi instructive que ludique.

**Emily CHEVALORE**

Mercredi 21 octobre, le conseil municipal des enfants et des jeunes de Soussans a eu l'honneur et le plaisir de visiter le siège de l'Assemblée nationale. Ils ont été chaleureusement accueillis au palais Bourbon par la députée de la 5e circonscription de la Gironde Pascale Got, avec laquelle ils ont eu des échanges enrichissants et empreints d'une touche d'humour. Les 13 jeunes élus ont fait le déplacement à Paris pour une journée, encadrés par l'adjoint au maire Jean-Charles Sorbier, la conseillère municipale Marine Allirand et la secrétaire de mairie Magalie Toniutti. La plupart des jeunes se rendaient pour la première fois dans la capitale. « *Les enfants étaient très impressionnés et intimidés par la solennité très palpable et la beauté architecturale des lieux* », explique Jean-Charles Sorbier. « *Ils ont bénéficié d'un guide qui s'est parfaitement adapté aux enfants et a su les captiver.* »

En découvrant l'hémicycle, les bancs des ministres et le perchoir, les enfants ont trouvé que le lieu paraissait bien plus petit qu'à la télévision mais demeurait très impressionnant. La bibliothèque et ses merveilleuses voûtes peintes, ainsi que son atmosphère feutrée les a fascinés et leur a donné envie de découvrir la multitude de pépites qu'elle recèle. Les jeunes élus ont eu un temps d'échange privilégié avec la députée Pascale Got, durant lequel les enfants ont pu poser les nombreuses questions qu'ils avaient préparées, comme : « *Quelle est la journée type d'un député ?* » « *Comment s'organise-t-elle entre Bordeaux et Paris ?* » ou bien encore : « *Quelle était la loi qu'elle a fait adopter et dont elle était la plus fière ?* » « *L'échange était franc, ses mots bien choisis et les explications sur le rôle démocratique de l'Assemblée nationale très claires. Les questions des enfants étaient spontanées et nous avons senti que le contexte des manifestations depuis le 17 octobre les avait marqués, avec une inquiétude sous-jacente sur leur avenir.* »

Les enfants ont été capables d'aborder des sujets légers, comme celui de savoir si la députée Pascale Got était plus « *pain au chocolat* » ou « *chocolatine* » - elle a bien entendu confirmé dire « *chocolatine* » - autant que des sujets graves, comme ceux des mains arrachées de certains manifestants ou des policiers gravement blessés.



**Les jeunes élus ont eu l'honneur de visiter l'Assemblée nationale.** *PHOTO MAIRIE DE SOUSSANS*

Jean-Charles Sorbier remercie Pascale Got et ses assistants parlementaires, dont l'aide a été précieuse pour l'organisation et la réussite de cette journée de découverte. Le CMEJ de Soussans a été enchanté de sa visite. Grâce à Dominique Feydieu, les enfants avaient pu visiter le Conseil départemental de la Gironde, il y a trois ans. À l'avenir, le CMEJ pourrait bien visiter le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux. L'élection du nouveau CMEJ se tiendra à la fin du mois de novembre : de nombreuses candidatures ont déjà été déposées. Le CMEJ est également en pleine préparation des décorations qui embelliront la commune à Noël[1]. Au vu des dossiers de candidature et des nombreux jeunes qui souhaitent poursuivre leur mandat pour deux ans, le CMEJ fourmillera encore d'idées et de beaux projets pour la commune. ■

*1. Le CMEJ remercie l'association La Bande à Soussans, qui achète et lui fait don de peinture et plaques de bois pour les décorations de Noël qu'il confectionne.*

SAINT-ESTÈPHE / SAINT-LAURENT-MÉDOC.

# 300 participants au loto en faveur de l'institut Bergonié



**Une partie des bénévoles aux côtés de Jacky Gilardeau, Nicole Corbal et Michaël Decoulgent (micro en main).** *PHOTO JDM-PB*

L'association saint-laurentaise Solidarité Médocaine s'était délocalisée dans la salle des fêtes de Saint-Estèphe, prêtée gracieusement par la municipalité, pour y organiser son loto géant annuel en faveur de l'institut Bergonié, samedi 24 octobre. Plus de 300 personnes étaient présentes à cette manifestation destinée à récolter des fonds pour la recherche contre le cancer ; un fléau qui frappe de plus en plus de personnes dans le monde. Une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés pour mener à bien ce loto.

Aux côtés de Nicole Corbal, fondatrice de l'association Solidarité Médocaine, il y a 19 ans, se tenaient le nouveau président, Michaël Decoulgent, et toute l'équipe, ravis de cette admirable réussite, qui permettra de remettre prochainement un chèque de 13 000 euros à l'institut Bergonié. L'association tient à remercier le président-directeur général du Super U de Saint-Laurent, Jacky Gilardeau, pour l'aide très précieuse qu'il a apportée en offrant de nombreux lots ; les châteaux du Médoc, qui ont offert de nombreuses bouteilles de vins ; la municipalité de Saint-Estèphe et tous ceux qui aident l'association à longueur d'année (particuliers, commerçants, entreprises…).

Le chèque de 13 000 euros sera remis aux représentants de l'institut Bergonié lors du prochain loto, organisé dimanche 22 novembre dans la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc.

**Pierre BONATI**
■

BRACH.

# Des élus débordants d'idées



**Le CMJ et la crèche à réhabiliter.** *PHOTO JDM-PJ*

Les jeunes élus (4 collégiens et 5 élèves de l'école communale), rassemblés autour de Lily-Jin da Silva Lamothe, élue maire du Conseil municipal des jeunes (CMJ) en mai 2026, fourmillent d'idées qu'il faut parfois canaliser : ce que font Isabelle Duvillard (déléguée à la jeunesse et à l'éducation) et Chantal Bourdelas (2e adjointe), deux élues du conseil municipal des grands. Lors de leur dernière réunion, c'est le projet de rénovation et de présentation de la crèche de Noël à l'église du village qui a retenu les faveurs des jeunes élus. Après une visite rapide à l'église pour visualiser l'ossature de la crèche (et l'ampleur de la rénovation), les élus du CMJ ont décidé de son emplacement pour la présentation au public. Première satisfaction, communiquée par Isabelle Duvillard : les personnages de la crèche ont été rénovés par Paco, artiste-peintre local et auteur des fresques de l'école. Un bon point ! « *C'est un CMJ très motivé : les enfants débordent d'idées !* concède l'élue. *Ils sont en train de faire un mandat très actif, étant demandeurs et force de propositions de choses à réaliser.* »

L'inauguration de la crèche rénovée aura lieu jeudi 5 décembre à 14 h 30.

**Patrick JOUANNET**
■

# Cocorico ! Sauvez les poules pondeuses en les adoptant !

**MARGAUX-CANTENAC.** 500 sympathiques et jolies poules destinées à l'abattoir attendent que vous les adoptiez et que vous leur donniez un nom pour vivre une meilleure vie.

**Emily CHEVALORE**

Dans le cadre d'un partenariat avec la mairie de Margaux-Cantenac, l'association Champs libres aux poules (CLAP) organise un sauvetage de 500 poules pondeuses, samedi 21 novembre de 9 heures à 12 heures sous le préau de l'esplanade Port Aubin : une première en Gironde. Âgées de 18 mois, ces poules pondeuses réformées étaient destinées à l'abattoir. Elles ont pourtant encore de belles années à vivre ! Les adopter, c'est changer le cours de leur destin. Si vous avez toujours eu envie d'avoir des poules dans votre jardin et de faire plaisir aux enfants en ramassant leurs œufs, que leur compagnie vous offre un peu de douceur et de poésie au quotidien, elles sont faites pour vous !

Ces poules attendent une famille pour vivre enfin dehors, en liberté dans un environnement accueillant et bienveillant. « *Il suffit d'un battement d'ailes pour changer l'ambiance d'un foyer. Les poules ont tant à apporter : des œufs, du recyclage naturel tout en transformant les restes, un entretien du jardin en grattant la terre et une présence tranquille qui apaise les journées* », explique l'association Champs libres aux poules, qui souhaite faire évoluer les mentalités, afin que les poules soient perçues comme des animaux de compagnie à part entière. « *N'ayant jamais connu l'amour d'une famille avant d'arriver, les poules de réforme deviennent câlines, curieuses et confiantes une fois adoptées : le sauvetage est une expérience vraiment gratifiante !* » souligne-t-elle.

Afin d'offrir une seconde vie à ces poules en les adoptant, il est nécessaire de respecter quelques conditions : il est indispensable d'avoir un poulailler clôturé pour éviter que les poules ne s'échappent, ainsi qu'une partie fermée pour les abriter des prédateurs durant la nuit, le plus redoutable d'entre eux étant le renard. Autre condition : ces poules seront adoptées comme animaux de compagnie ; elles ne sont pas destinées à la consommation.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes et se font exclusivement en ligne. Il faut créer son espace adoptant sur le site internet de l'association Champs libre aux poules[1] et procéder à la réservation du nombre de poules souhaité pour l'opération de sauvetage qui se tiendra à Margaux-Cantenac. Une participation minimale de 4 € par poule sera demandée pour contribuer aux frais de sauvetage. Les futurs adoptants qui ne possèdent pas encore de poules devront adopter trois poules minimum, ce seuil minimal exigé descendant à deux pour ceux qui en possèdent déjà.

■

*Inscriptions et réservations sur le site : champslibresauxpoules.fr*




**Très affectueuses, les poules font d'excellents animaux de compagnie.** *PHOTO CHAMPS LIBRES AUX POULES*

Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

18,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 20h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :

Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE JOURNAL DU MÉDOC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

**Vous avez des informations à partager ?**
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

# La Sainte-Croix va vous faire courir

**COURSE À PIED.** Une joyeuse bande de sportifs vient d'annoncer la création d'une course de 10 km intra-muros, qui animera les festivités de la 255e Foire de Sainte-Croix.

**Patrick JOUANNET**

« *Nous avons constaté, autour de Sainte-Hélène - et un peu partout, d'ailleurs - l'existence d'un véritable engouement pour la course à pied* », déclare Jean-Marc Chekraoui, accompagné par Christian Cétois et Bruno Meyre, tous adhérents actifs, entre autres, de l'association RaidEvasion. Celle-ci a organisé pendant 11 ans (jusqu'en 2012) un triathlon nature qui a connu ses heures de gloire. « *C'est en 2024 que nous est venue l'idée d'organiser une course à Sainte-Hélène*, reprend Jean-Marc. *Après avoir reçu un avis favorable de la municipalité pour envisager de créer une animation sportive au village, nous avons choisi la date du dimanche 19 septembre 2027(week-end de la Foire de Sainte-Croix) pour organiser les "10 kms de Sainte-Hélène", une distance plus propice pour une course "intra muros", qui restera dans le village.* »



**Jean-Marc Chekraoui (au centre), Kiki Cétois (à gauche), Bruno Meyre, et Rose et Murielle, leurs épouses.** *PHOTO JDM-PJ*

Cette toute première édition des 10 km de Sainte-Hélène sera ouverte à 600 concurrents. Tous les finishers recevront un cadeau au passage de la ligne d'arrivée - Jean-Marc souligne dailleurs la spontanéité avec laquelle de nombreux parentaires (locaux et voisins) ont proposé leur assistance dès l'annonce de la création de cette nouvelle manifestation - mais seuls les trois premiers masculins et les trois premières féminines monteront sur le podium.

Une cinquantaine de bénévoles seront nécessaires pour installer le circuit, sécuriser le parcours, remettre les dossards aux coureurs, gérer la logistique et l'accueil sur site le jour J. Les volontaires peuvent s'inscrire dès à présent sur le site Protiming, rubrique « *Devenez bénévoles* ». Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er octobre et jusqu'au 12 septembre 2027, dans la limite des places disponibles (pas d'inscription sur place le jour de la course). La zone de départ et d'arrivée devrait se situer sur le site des Argileys, à l'entrée du village ; zone qui sera donc fermée le 19 septembre entre 9 heures et 11 heures pour permettrre le bon déroulement de cette course à pied. Dernière précision d'importance : « *La ligne d'arrivée sera animée par Patrick Meynard animateur-commentateur de la FFA , spécialiste des courses en Gironde (Marathon, Cuviers, etc.) et particulièrement connu pour ses interventions dans le Médoc !* » promet l'organisateur. À vos baskets !

■

*Renseignements sur le site de la compétition : https://10kmsaintehelene.fr*

**FOOTBALL.**

## Un week-end à vite oublier !



**Les réservistes du CA Sainte-Hélène victorieux à domicile.** *PHOTO JDM-PJ*

Certains week-ends, marqués par de bons résultats à tous les étages des championnats, sont plaisants à commenter. Mais celui des 24 et 25 octobre est à vite effacer des mémoires, compte tenu de la pauvreté des résultats obtenus ! Retenons une exception, en poule B du District Gironde, où le CA Sainte-Hélène (à domicile) a enregistré sa première victoire de la saison, les réservistes du FCC Médoc-Atlantique ramenant le point du nul. Pour les protégés de Loïc Boucher, il était quand même temps ! En Régionale 2, le FCC Médoc- Atlantique s'est fait sèchement « corriger » par Mérignac Arlac (1-6) et Arsac-Le Pian a cédé à Tresses, sur le score sans appel de 2-5. En Régionale 3, la SJ Macau et l'ES Blanquefort ont vécu leur deuxième week-end sans victoire, tandis qu'après un départ canon en championnat (3 victoires), le FC Médoc-Océan semble stagner : il s'est incliné à domicile contre l'un des leaders de la poule, bien qu'il ait eu l'avantage de jouer en supériorité numérique durant les 30 dernières minutes. Pour les clubs médocains évoluant en Ligue, il est urgent de retrouver le chemin de la victoire. Cela pourrait être dès ce week-end du 31 octobre et du 1er novembre : le FCC Médoc-Atlantique recevra un club de bas de tableau comme lui et l'équipe d'Arsac-Le Pian (5e) recevra Sarlat (4e).

**Patrick JOUANNET**

■

**TENNIS / PADEL.**

## Le SSLO en rose pour la bonne cause

Le SSLO, tennis-club de Lacanau, a vu la vie en rose, à l'occasion de son traditionnel tournoi solidaire. Cette année, quatre tableaux de tennis et trois tournois de padel étaient programmés durant la même semaine. Malgré une météo capricieuse, les joueurs ont répondu présents et la mobilisation a permis de récolter 435 euros au profit de l'Institut Bergonié, centre régional de lutte contre le cancer.

Côté padel, la pluie a malheureusement contraint les organisateurs à annuler le P100 messieurs du jeudi soir. Le P50 messieurs et le P50 mixte ont, quant à eux, pu être maintenus. Chaque tournoi (nocturne) a offert trois rencontres à chacune des huit paires engagées.

Sur les courts de tennis, la compétition a rassemblé 87 joueurs tout au long de la semaine. Les Canaulais étaient majoritaires, mais les clubs voisins de Saint-Laurent-Médoc, Carcans-Maubuisson et Hourtin étaient eux aussi représentés, donnant à ce tournoi rose une belle dimension locale, saupoudrée de quelques touristes de passage dans la région. Dans les deux tableaux, les vainqueurs ont été récompensés pour leurs performances. Chez les joueurs classés de 15/5 à 3/6, l'indétrônable Canaulais Jean Casaubon et la Ferret-Capienne Céline Machuel ont remporté le titre. Dans le tableau réservé aux non classés jusqu'aux joueurs classés 30, la victoire est revenue au Saint-Laurentais Thomas Meyer et à la Carcanaise Marie Biguereau. Les vainqueurs ont reçu un chèque de 150 euros, tandis que les demi-finalistes sont repartis avec 80 euros. Au-delà des résultats sportifs, cette semaine de compétition a aussi reposé sur l'engagement des bénévoles. 19 d'entre eux se sont relayés chaque jour pour assurer le bon déroulement du tournoi et faire vivre le club. Forte de cette réussite sportive et solidaire, la présidente Marlène Fernandez envisage d'organiser un tournoi de même ampleur pendant les vacances de Noël. De quoi prolonger la dynamique sur les courts, tout en gardant l'esprit de solidarité qui anime le club.



**La présidente (au milieu) entourée par les finalistes du tournoi.** *PHOTO SSLO TENNIS*

**Vanessa CHALUMEAU**

■

**BASKET / NATIONALE 3.**

## Castelnau continue sa route en Coupe de France !

Pour ce nouveau tour de Coupe de France, Castelnau, qui prioriser son championnat, avait laissé ses joueurs majeurs à la maison.

Dès le coup d'envoi, Castelnau a dû remonter un handicap de 14 points sans avoir besoin de forcer son talent : son 5 majeur a comblé ce handicap en cinq minutes. Relâchant la pression, il a alors laissé beaucoup trop de libertés aux Thouarsais qui, dans l'euphorie, ont aligné de nombreux paniers longue distance. C'était donc la fête dans la salle Distripa : les nombreux spectateurs locaux étaient ravis par l'attitude et le jeu de leurs joueurs, qui menaient au score en fin de premier quart (37/31).

Malgré un retard de 6 points, les Médocains faisaient toujours confiance à leurs jeunes. Ceux-ci ont retrouvé leur sérieux en défense, mais toujours aussi adroits, les locaux ont regagné les vestiaires avec 9 points d'avance à la pause (60/51). Le coach médocain a donc décidé de passer la vitesse supérieure, remettant en jeu son 5 majeur. L'effet a été immédiat : les Thouarsais, privés de ballon, ont pris 14 points d'affilée. Dans le dernier temps, les Médocains, toujours aussi dominateurs, ont repris le large en marquant 25 points à la 36e. Les Thouarsais ont tâché de faire bonne figure, mais ils n'ont rien pu faire devant l'évidente supériorité des Médocains.



**Bastien Rouquié à la conclusion.** *PHOTO JEAN BOTTARO*

■

***Score final : Castelnau Médoc Basket Club : 106 - Saint-Jean-de-Thouars : 87.*** *(Quarts-Temps : 37/31 ; 23/20 ; 18/31 ; 9/24. Mi-Temps : 60/51).*

*Les marqueurs, Castelnau : Flamand (15), Tresmontan. N (10), Delas Owen (17), Tresmontan. S (8), Ndao (9), Billon (1), Louis Louisy (19), Rouquie (7), Timon (4), Pinault (2) / Saint-Jean-de-Thouars : Corbineau (9), Caussin (8), Sauvetre (10), Geay (6), Gueddar (3), Billaud (2), Noireau (8) Tisserand (3), Chatry (6), Bichon (18).*

## ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

**En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.**

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

**S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026**

| | |
|---|---|
| 24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)* | Lundi 9 nov. **à 17h** |
| 86 *(Courrier Français de la Vienne)* | Lundi 9 nov. **à 17h** |
| 17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)* | Mardi 10 nov. **à 10h** |
| 63 *(Semeur Hebdo)* | Mardi 10 nov. **à 10h** |
| 33 *(Courrier de Gironde)* | Mardi 10 nov. **à 10h** |
| 16 *(Courrier Français de Charente)* | Mardi 10 nov. **à 11h** |
| 17 *(l'Angérien Libre)* | Mardi 10 nov. **à 11h30** |
| 44-85 *(l'Écho de l'Ouest)* | Mardi 10 nov. **à 11h30** |
| 40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)* | Mardi 10 nov. **à 11h30** |
| 19 *(La Vie Corrézienne)* | Mardi 10 nov. **à 11h30** |
| 41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)* | Mardi 10 nov. **à 15h** |
| 33 *(Le Journal du Médoc)* | Mardi 10 nov. **à 15h30** |

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

*Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.*

## MODIFICATIONS

A2629**110**

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

### BOUCHERIE ORIENTALE MARKET H. DAOUIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue du Maréchal Joffre, 33250 PAUILLAC
RCS BORDEAUX 108 375 965

Par AGE du 13/10/2026, et à compter du même jour :
- l'objet social a été étendu aux activités de «alimentation générale» et «vente de fruits et légumes»
- la dénomination sociale est devenue DH MARKET.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Par décision du Président du 13/10/2026, Monsieur Nabil DEHANE, demeurant 1 place de la Liberté, 33250 PAUILLAC, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du même jour et pour une durée illimitée.

A2629**268**

2L TAXI
SAS au capital de 500 €
Siège social :
13 rue de la Lesque 33290 Ludon-Médoc
911 826 766 RCS de Bordeaux
Aux termes de l'AGE en date du 26/10/2026 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 290 rue Pierre Doize 13010 Marseille, à compter du 26/10/2026.
Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Marseille

A2628**832**

SELAS AMBOISE NOTAIRES
105 Avenue de Tours
37401 AMBOISE CEDEX

### Avis de nomination d'un gérant et changement de siège social

Aux termes dune assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2026, les associés ont décidé, à la suite du décès de Monsieur Eddie VIDALAIN survenu le 26 janvier 2023, de la nomination de Monsieur Thomas VIDALAIN, demeurant à BORDEAUX (33000), 36 rue de Cheverus en qualité de gérant à compter du 11 septembre 2026, en remplacement de Monsieur Eddie VIDALAIN, décédé. Le siège social a été transféré de AMBOISE (37400), 6 clos Saint Denis à BORDEAUX (33000), 36 rue de Cheverus, à compter du 11 septembre 2026. Larticle 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, Le notaire

## CONVOCATIONS

A2629**069**

AGRIAL
Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire
à capital variable
4 rue des Roquemonts
14050 CAEN Cedex 4
RCS CAEN 428 611 719
Agrément n° 10571
Convocation aux Assemblées de Sections de Novembre 2026 et
à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Décembre 2026
Les Associés Coopérateurs et Associés Non Coopérateurs de la Coopérative AGRIAL sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Extraordinaire sur l'ordre du jour ci-dessous :
Assemblées de sections :
1. Actualités et contexte
2. Projet de rapprochement Agrial-Terrena
3. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
4. Élection des délégués à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
Assemblée Générale Extraordinaire :
1. Approbation du traité de fusion entre TERRENA et AGRIAL et ses annexes
2. Approbation des nouveaux critères de souscription
3. Nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration
4. Nomination des membres des instances de Gouvernance : Conseils de Région, Conseils d'OP/OM, Conseils de surveillance des holdings de divisions, Commissions, Comités
5. Approbation du nouveau Règlement Intérieur Général de la Société
6. Modification de la dénomination sociale, du siège social, de l'objet, de la circonscription territoriale, prorogation de la durée de la Société et refonte complète des statuts de la Société
7. Constatation de la réalisation définitive de la fusion entre TERRENA et AGRIAL et pouvoirs dans le cadre de l'opération d'apport fusion de TERRENA à AGRIAL et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTIONS NOVEMBRE 2026 :
Section Date Heure Début Lieu
Les Terres de l'Orne 16/11/2026 19h Salle des Fêtes, Avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE-LES-VALLEES
Touraine Poitou 17/11/2026 10h Espace des Faluns, 1 Mail de la Mairie 37240 MANTHELAN
Mayenne Anjou S1 Est 17/11/2026 19h Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
Mayenne Anjou S2 Ouest 17/11/2026 19h Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
Mayenne Anjou S3 Sud 17/11/2026 19h Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
Sud Loire Océan 18/11/2026 10h30 Salle du Mitan Vendéen, Route de Chantonnay 85480 BOURNEZEAU
Atlantique S1 Loire Atlantique 19/11/2026 10h Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
Atlantique S2 Morbihan 19/11/2026 10h Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
Ille-et-Vilaine Sud 19/11/2026 19h Espace Beausoleil, Allée de la Mine 35131 PONT-PEAN
Ille-et-Vilaine Nord 23/11/2026 19h Salle Emeraude, 1B rue Anne de Bretagne 35490 GAHARD
Calvados Ouest 24/11/2026 10h Salle Richard Lenoir, Rue Richard Lenoir 14310 VILLERS BOCAGE
Mont Saint Michel 24/11/2026 19h Espace culturel Bernard Tréhet, 2 Rue Paul Lemonnier 50370 BRECEY
Cotentin 25/11/2026 10h Salle des Fêtes de Sainte Mère Eglise, 6 Rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MERE-EGLISE
Plaine et Auge.14 25/11/2026 19h Salle des fêtes, Route de Dives, Thiéville 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
Sarthe Nord 26/11/2026 10h Salle Polyvalente, 2 rue des Ponts 72380 SOUILLE
Sarthe Sud 26/11/2026 14h Domaine de Vaujoubert, Route de la Vove, 72700 ROUILLON
Alpes Sud Est 30/11/2026 14h Espace Soubeyran, Salle Coloriage, 75 Avenue Jean Rabot 26400 CREST
Associés Non Coopérateurs 26/11/2026 19h CCI Caen Normandie, 1 Rue René Cassin 14280 SAINT-CONTEST
Ces Assemblées de sections seront suivies de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 18 Décembre 2026 à 10 heures sur l'ordre du jour indiqué ci-dessus, au Crédit Agricole Normandie 15 Esplanade Brillaud de Laujardière 14000 CAEN.
Vous avez faculté, à partir du 29 octobre 2026, de prendre connaissance du projet de Traité de Fusion avec la société coopérative agricole TERRENA, du rapport spécial de révision, du rapport d'information établi par les commissaires aux comptes sur la fusion, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales et des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération, des comptes intermédiaires, du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire, du projet de résolutions, des statuts et du règlement intérieur général à jour, ainsi que des projets des statuts et de règlement intérieur général.
Les documents susvisés seront disponibles au siège de la Coopérative, ou au siège de votre section, ou en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.
Lieu de consultation des documents pour chaque section :
- Les Terres de l'Orne : Maison de région - Agrial, 18 rue du Commerce, BP 60005 61201 Argentan.
- Touraine Poitou : Maison de région - Agrial, 2 rue de la Maison Brûlée, 37310 Reignac-sur-Indre.
- Mayenne Anjou S1 Est : Magasin Agrial - ZA La Longueraie, 53440 La Chapelle-au- Riboul.
- Mayenne Anjou S2 Ouest : LaMaison.fr - zone de la Brimonière, 53200 Ernée.
- Mayenne Anjou S3 Sud : Magasin Agrial - 21 rue Europe, 53200 Marigné-Peuton.
- Sud Loire Océan : Maison de région - Agrial - 4 rue des Ibis, 85140 Essarts-en-Bocage.
- Atlantique S1 Loire Atlantique : Maison de région - Agrial - 54 rue Nantaise, 44160 Pontchâteau.
- Atlantique S2 Morbihan : Agrial - Zone de Lenruit, 56230 Questembert.
- Ille-et-Vilaine Sud : Maison de région - Agrial - 2, route de Fougères - CS 61713, 35517 Cesson-Sévigné.
- Ille-et-Vilaine Nord : Maison de région - Agrial - 7, La Lantière, 35133 Javené.
- Calvados Ouest : Maison de région - Agrial - 16 Boulevard du 21e siècle, 14310 Villers-Bocage.
- Mont Saint Michel : Maison de région - Agrial - ZA Le Motté - Route de Saint-Brice, 50300 Avranches.
- Cotentin : Maison de région - Agrial - Le Phénix - 1283, Avenue de Paris, 50000 Saint-Lô.
- Plaine et Auge.14 : Maison de région - Agrial - rue des Grêles, 14700 Falaise.
- Sarthe Nord : Maison de région - Agrial - ZA La Pitoisière 1, 72170 Maresché.
- Sarthe Sud : Maison de région - Agrial - 108 rue de Beaugé, 72021 Le Mans.
- Alpes Sud Est : Maison de région - Agrial - 17 Allée Hispano Suiza - BP 84, 26202 Montélimar.
- Associés Non Coopérateur




## ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2628**705**

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**
**Service des Procédures Environnementales et Utilité Publique**

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquête conjointe, publique et parcellaire, préalable à l'instauration de servitudes d'utilité publique sur le système d'endiguement nord et sud du territoire du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBV JCC) sur les communes de Cussac-Fort-Médoc, Lamarque et Soussans au profit du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau**

Par arrêté en date du 5 octobre 2026, la Préfète de la Gironde a prescrit l'enquête conjointe susmentionnée relative à l'instauration de servitudes d'utilité publique sur le territoire des communes de Cussac-Fort-Médoc, Lamarque et Soussans.
Cette enquête se déroulera du lundi 16 novembre au vendredi 18 décembre 2026 inclus.
M. Philippe CALAND, Lieutenant Colonel de Gendarmerie retraité, est désigné en tant que commissaire enquêteur, pour conduire l'enquête conjointe. M. Christian MARCHAIS, Cadre bancaire retraité, est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance des dossiers d'enquête, publique et parcellaire, dans les mairies listées ci-après :

| Communes | Horaires |
|---|---|
| Mairie de Cussac-Fort-Médoc<br>11 place du Général de Gaulle<br>33460 Cussac-Fort-Médoc | Le lundi de 14:00 à 18:00,<br>Du mardi au jeudi de 8:30 à 12:00 et de 16:00 à 18:00<br>Le vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00<br>Le samedi de 9:00 à 12:00 |
| Mairie de Lamarque<br>28 rue Principale<br>33460 Lamarque | Le lundi, mardi et vendredi : de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00<br>Le mercredi, jeudi et samedi : de 9h00 à 12h00 |
| Mairie de Soussans<br>au service urbanisme de la mairie ou à l'accueil<br>16 route de Pauillac 33460 Soussans | Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10:30 à 12:00 et de 15:00 à 17:15,<br>le mercredi et le samedi de 10:30 à 12:00 |

et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.
Ces observations pourront également être adressées par voie postale (le cachet de la Poste faisant foi), avant clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur, en Mairie de Soussans, 16 route de Pauillac 33460 Soussans (commune siège de l'enquête).
En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

| Communes | Permanences |
|---|---|
| Mairie de Cussac-Fort-Médoc | Lundi 16 novembre 2026 de 14h30 à 18h00 |
| Mairie de Lamarque | Mardi 1er décembre 2026 de 13h30 à 17h00 |
| Mairie de Soussan | Vendredi 18 décembre 2026 de 10h00 à 12h00 et de 15h45 à 17h15 |

Le rapport et les conclusions établis par le commissaire enquêteur, dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à l'instauration de servitudes d'utilité publique, seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales et Utilité Publique (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et dans les mairies des communes concernées par l'enquête pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.
Notifications du dépôt du dossier d'**enquête parcellaire** en mairies seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.
À l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de **30 jours**, le commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde **le procès-verbal de la consultation et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés**.

**PUBLICITÉ COLLECTIVE**

En exécution des articles L. 311-2 et L. 311-3 du Code de l'expropriation, le public est informé que :

**«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTHEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS A DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDEMNITÉ».**

A2628**763**

Cussac Fort-Médoc

### Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de Cussac-Fort-Médoc

Un état des lieux a été effectué récemment dans le Cimetière Communal. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie.

## AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

## BONNES AFFAIRES

AV pour cause départ, CANAPE gris/souris convertible quasi neuf, 350€ à déb, 1 FAUTEUIL électrique 80€ à déb, 1 VELO pliant Peugeot (collection 1960), 100€. Tél. 06 88 80 01 33.

## IMMOBILIER

### VENTES

Vend maison avec garage et terrain, Le Verdon sur Mer pour visite Tél. 06.28.80.32.41

### ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

**Vous avez des informations à partager ?**
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

# 21 artisans d'art font parler leur savoir-faire

**ÉVÉNEMENT.** Le salon des Métiers d'Art revient à Listrac-Médoc pour une 6e édition placée sous le signe de la créativité, de l'originalité et de la passion.

**Gilles SALLES**

C'est désormais un rendez-vous bien installé dans le paysage local. Après cinq éditions couronnées de succès, la municipalité de Listrac-Médoc reconduit son salon des Métiers d'Art, les samedi 14 et dimanche 15 novembre, dans la salle socioculturelle. Pour cette nouvelle édition, 21 artisans venus de Nouvelle-Aquitaine (principalement de Gironde mais aussi du Lot-et-Garonne, de Charente, de Dordogne et de la Vienne) invitent le public à découvrir la richesse de leurs métiers et l'originalité de leurs créations.

Verre gravé, vitrail Tiffany, céramique, émail, sculptures en métal, luminaires en carton, paperolles, gravure ou encore enluminure : les matières et les techniques se croisent pour offrir un panorama aussi surprenant que séduisant. Les amateurs de décoration pourront également découvrir des créations textiles, des ouvrages en laine tissée, des objets réalisés à partir de matériaux recyclés, ainsi que des bijoux associant des pierres - notamment le jade - et métaux précieux. Les amateurs de mode et d'accessoires ne seront pas oubliés : des vêtements originaux, des sacs et des créations en cuir leur seront proposés. Les passionnés de coutellerie pourront, quant à eux, admirer des pièces destinées aux amateurs comme aux collectionneurs.



**Artisans et créateurs seront présents pour la 6e édition du salon des Métiers d'Art à Listrac** *PHOTO JDM-GS (ARCHIVES)*

## Entre création contemporaine et patrimoine

Au-delà de la diversité des créations, le salon met aussi en lumière des métiers parfois méconnus ; le savoir-faire artisanal contribuant à préserver le patrimoine. Deux peintres en décors, capables de réaliser des compositions contemporaines, sont notamment spécialisées dans la restauration de décors peints et de fresques. Une tapissière présentera également son travail de restauration de fauteuils anciens, dans le respect de leur histoire. Ces artisans illustrent toute la richesse des Métiers d'Art, qui conjuguent création, maîtrise technique et transmission. Des métiers traditionnels aux approches les plus contemporaines, le salon entend ainsi séduire aussi bien les connaisseurs et les collectionneurs que les visiteurs curieux de découvrir des réalisations originales et de qualité.

Durant tout le week-end, cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les artisans, de mieux comprendre leurs techniques et de porter un autre regard sur des objets façonnés avec patience et passion.

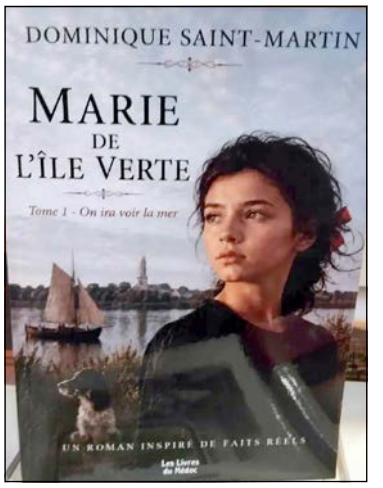
■

*Salon des Métiers d'Art, samedi 14 et dimanche 15 novembre, de 10 heures à 18 heures en salle socioculturelle.*

**CAFÉ ESTUARIEN.**

# L'Île Verte de Marie

On connaissait Dominique Saint-Martin cadre de la fonction publique et maire de Lamarque (de 1989 à 2026). Lors du café estuarien du 5 novembre prochain, à 18 heures dans la salle des fêtes de Saint-Julien-Beychevelle, on le découvrira romancier. Il nous présentera en effet son premier roman, *Marie de l'île Verte - tome I : On ira voir la mer,* un roman historique et intimiste, inspiré de l'histoire de sa grand-mère Marie, fille de Pierrou, un montagnol (originaire des montagnes de l'Ariège), venue chercher une « *vie meilleure* » à la fin du XIXe siècle. C'est ainsi qu'il débarque sur l'île Verte (commune de Plassac), sise au milieu de l'estuaire de la Gironde, où se développe la culture de la vigne. il devient « *un îlout* ». C'est là que grandit Marie, menant une vie rythmée par les marées et le travail de la terre. Mais il n'y a pas d'école sur l'île (Il faudra attendre 1959) ; elle ira donc à l'école sur le continent, à Lamarque, où « *elle se découvrira une passion absolue et une véritable vocation pour le métier de boulangère* ». Enfant, Dominique écoutait sa grand-mère lui raconter ses souvenirs de jeunesse, la vie sur une île en plein bouleversement. Mais place au conférencier et à une soirée passionnante proposée par le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde ! Venez nombreux.




**L'ouvrage de Dominique Saint-Martin est publié aux éditions Les Livres du Médoc.** *PHOTO LES LIVRES DU MÉDOC*

**Monique NAUZIN**

■

*Entrée libre.*

**ART ET DESIGN.**

# Quand le métal s'expose

Le 16 octobre dernier, à Listrac-Médoc, avait lieu le vernissage de la nouvelle exposition de la Briqueterie du Médoc, qui met à l'honneur l'artiste locale Nes. Designer métal, elle crée sculptures, tableaux et objets à partir de pièces métalliques récupérées, dans un univers baroque et punk. Diplômée en langues étrangères, elle découvre le travail du métal lors d'un voyage à Cuba, en 2003, et décide de se former à la soudure industrielle. Talent reconnu dès 2007, elle expose en France et à l'international, notamment à l'Unesco, à Beyrouth, ou encore au Carrousel du Louvre. Ses chaînes de tronçonneuse travaillées comme de la dentelle lui valent le surnom de « *dentellière de fer* ». Dans le Médoc, on lui doit notamment la sculpture monumentale *Fòrga*, installée devant la mairie de Lacanau en 2024.

Parce qu'elle aime avant tout transmettre, au-delà des émotions, un savoir-faire et une certaine vision de son travail, elle intervient également auprès de personnes en situation de handicap, ainsi qu'en prison avec des détenus. Depuis quelques années, elle collabore avec des enseignants en lycée professionnel tel que Beau de Rochas, à Bordeaux, « *pour donner aux élèves carrossiers une autre image de leur métier et leur ouvrir le champ de possibles* ». L'exposition est à découvrir jusqu'au 31 décembre.



**Nes et ses oeuvres en « dentelle de métal ».** *PHOTO JDM-MHB*

**Marie-Hélène BOISSEAU**

■

*À voir dans le hall d'exposition de la Briqueterie du Médoc, du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures jusqu'au 31 décembre.*

**THÉATRE.**

# Un tunnel pour ma belle-mère



**La troupe des Théâtreux.** *PHOTO LES THÉÂTREUX DE SAINT-LAURENT-MÉDOC*

La troupe des Théâtreux de Saint-Laurent-Médoc jouera samedi 14 novembre à 20 h 30 et dimanche 15 novembre à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Laurent, une pièce adaptée et mise en scène par Pierre Eyquem, intitulée *Un tunnel pour ma belle-mère*.

Coincé dans un immeuble où tout le monde semble surveiller tout le monde, un couple imagine un plan improbable pour retrouver un peu de liberté. Mais entre une vieille dame imprévisible, des voisins beaucoup trop curieux et des mensonges qui s'accumulent, la situation dégénère rapidement : portes qui claquent, cachettes improbables et plans d'évasion bricolés à la hâte.

Un tunnel pour ma belle-mère est une comédie rythmée et déjantée, dans laquelle chacun cache quelque chose… Mais où le seul moyen de s'en sortir est peut-être de creuser très profondément un tunnel !

**Pierre BONATI**

■

*La pièce sera également jouée à la salle socio-culturelle de Listrac-Médoc, samedi 21 novembre à 20 h 30.*

## DU 30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE

### CARCANS-MAUBUISSON
**Voile : Grand Prix de l'Armistice (catamarans, dériveurs et championnat de France de Fireball), 57e édition**
*CVBCM.*

## VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 OCTOBRE

### CARCANS-MAUBUISSON
***Nos femmes*, comédie**
*Café-théâtre, 20 h 30.*

### LACANAU
**« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika**
*À l'atelier, 15 route de l'Atlantique (Le Huga), 15 heures - 19 heures.*

## VENDREDI 30 OCTOBRE

### AVENSAN
**Apéritif de remerciement des bénévoles de l'incendie**
*Salle du Dojo, 19 h 30.*

### BLANQUEFORT
**- Journée 100 % Jeux : jeux de cartes (10 heures - 12 heures), tournoi Fifa (14 heures - 16 heures), soirée jeux en équipe (18 heures - 21 heures)**
*Médiathèque.*
**- Sortie nature : découverte du bois de Tanaïs au crépuscule**
*Sur place, 19 heures.*

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Dernier jour du concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »**
*La Cabane aux partages.*
**- Atelier Loisirs créatifs**
*La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.*
**- Journée Pokeween : session de ligue Pokemon (venez costumés !) et avant-premières du jeu Méga Évolution Règne Delta**
*Les Viviers, 15 heures.*
**- Quiz musical**
*Les Viviers, 19 heures.*

### CISSAC-MÉDOC
**Soirée années 1980, animée par DJ Benoit**
*Société des fêtes, 20 heures.*

### CUSSAC-FORT-MÉDOC
**Loto de l'association Why Note**
*Salle Joseph-Despaze, 20 heures.*

### EYSINES
**Le Mois des monstres et de la peur : « À la rencontre des chauves-souris monstrueuses », conférence animée par Bruno Wisniewski (8 ans et +)**
*Médiathèque Jean-Degoul, 18 h 30 - 21 heures.*

### LACANAU
**- Concert du groupe El Leon Pardo**



**Venez enquêter et vous amuser en visitant l'exposition interactive «Qui a dérobé l'Omorto ?» du 3 novembre au 1er décembre à Lesparre.** *PHOTO ATELIER IN8*

**Band**
*La Java (Maison du Commandant), 20 heures.*
**- Concert de Terrence et Lau**
*Casino, 20 heures - 22 h 30.*

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**Verveine-débat sur le thème : « L'Art doit-il s'intéresser à la laideur ? »**
*Médiathèque, 17 heures - 19 heures.*

### SOULAC-SUR-MER
**- Bridge : tournoi de régularité**
*Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.*
**- Atelier création d'une carte fantôme (5-8 ans)**
*L'Oncle Tome, 15 h 30 - 16 h 30.*
**- Rencontre avec Maylis Belliet et Stephan Ferry autour de leur livre** *Ils ont tué Bambi - enquête sur la chasse et ses impacts écologiques*
*Librairie de Corinne, 18 heures.*

### VERTHEUIL
**Apéro-quiz**
*L'Art en partage, 18 h 30.*

## SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIMANCHE 1ER NOVEMBRE

### LACANAU
**Octobre Rose : tournoi de tennis TMC jeunes (11-14 ans), NC 30/5, 30/4 et 30/3**
*Tennis de L'Ardilouse.*

### TALAIS
**Week-end de l'artisanat : rencontre avec des artisans, découverte de leurs savoir-faire et marché de créations artisanales**
*Salle des fêtes, 9 heures - 18 heures.*

## SAMEDI 31 OCTOBRE

### BRACH
**« Trouilleville », après-midi jeux de rôles (7-10 ans)**
*Bibliothèque, 14 heures.*

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Atelier tricot, crochet, broderie**
*La Cabane aux partages, 9 heures - midi.*
**- *César et Cléopâtre, le péplum*, spectacle de clowns, par la compagnie Un Mouton dans le Vent**
*Moulin des Jalles, 20 h 30.*

### EYSINES
***Attention danger !* spectacle de contes par Christel Delpeyroux (6 ans et +)**
*Médiathèque Jean-Degoul, 14 h 30 - 15 h 30.*

### GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
**Dernier jour de l'exposition des œuvres de la sculptrice upcycling Camille Freschet Le Sellin et de la plasticienne Caroline Saint-Loup Watterlot,« Les Bestioles de Camille » et « L'Art évolution »**
*Médiathèque.*

### LACANAU
**- Un mois, un artiste : dernier jour de l'exposition des peintures de Claire Vitry**
*Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.*
**- Dernier jour de l'exposition « Fake news : art, fiction, mensonge ? » dans le cadre du cycle Ramène Ta Science**
*Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.*
**- *L'Heure du chat*, théâtre de marionnettes par la compagnie Soria (3 ans et +) ; *Le Monde à l'envers*, projection de courts-métrages, puis goûter**
*L'Escoure, 15 h 30.*
**- Concert de Wyman Low Trio et Jaja Sound System**
*La Java (Maison du Commandant), 20 heures.*

### LE PORGE
~~**Beach Clean Up des Plastic Fighters : collecte de déchets** *(annulé)*~~
~~*Plage de la Jenny, 9 h 30.*~~

### MARGAUX-CANTENAC
**Ça M'dit Bien - Temps d'échanges et d'information sur le thème : « Les conduites à risques à l'adolescence » (séance réservée aux ados)**
*CPTS Médoc-Sud, 38 cours Pey-Berland, 10 heures - 12 heures.*

### PAUILLAC
**- Octobre Rose : Halloween se met au rose, challenge solidaire en hommage aux personnes emportées par le cancer du sein**
*Départ de la Rotonde, 9 heures.*
**- Apéro crevettes**
*Place du marché, 11 heures - 12 h 30.*

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**- Atelier À Fleur de Mamans**
*Au local de L'oiseau Lire, 29 rue Camille-Maumey, 14 heures - 16 heures.*
**- Rando nocturne VTT gourmande : parcours 17 km, 27 km et 35 km, avec assiette gourmande à l'arrivée**
*Départ du stade municipal, 19 heures.*

### SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
**Soirée Gerbaude, 4e édition : repas animé par DJ Rom et tombola. Dress code : une touche de vert.**
*Foyer socio-culturel, 20 heures.*

### SOULAC-SUR-MER
**Dernier jour de l'exposition de cartes postales « La Grande Enquête de Back to Soulac »**
*Bibliothèque.*

## DU 1ER AU 30 NOVEMBRE

### LACANAU
**Un mois, un artiste : exposition des photographies de Lauriane Picq**
*Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.*

## DIMANCHE 1ER NOVEMBRE

### CARCANS-MAUBUISSON
**- Vide-greniers de l'association Hip'n Jazz**
*Salle des sports, 8 heures - 18 heures.*
**- Ciné-thé**
*L'EStran, 14 heures.*

### CISSAC-MÉDOC
**Vide-greniers**
*Salle culturelle, 9 heures - 17 heures.*

### GAILLAN-EN-MÉDOC
**Dernier jour de la Foire aux vins d'Automne**
*Cave coopérative Uni-Médoc, 10 heures - 18 heures.*

### HOURTIN
**Rencontre pêche des Sandrillons Hourtinais**
*Rendez-vous à Hourtin-port, 7 h 45 - 10 heures.*

### LE VERDON-SUR-MER
**- Dernier jour de l'exposition « 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer »**
*Musée de Cordouan et des Phares et balises.*
**- Dernier jour des balades à cheval avec Laurie Jayet et la ferme de Naviac**
*Maison de Grave, 9 heures - 11 heures.*

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**Football féminin : tournoi U15/U18**
*Au stade.*

## DU 2 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

### PAUILLAC
**« Vers des ailleurs », exposition**
*Médiathèque.*

## DU 2 AU 28 NOVEMBRE

### VERTHEUIL
**« Au Sud, une autre Amérique : regards d'écrivains latino-américains », exposition**
*Bibliothèque.*

## DU 2 AU 21 NOVEMBRE

### GAILLAN-EN-MÉDOC
**« La Saga des épices », expositions**
*Bibliothèque.*

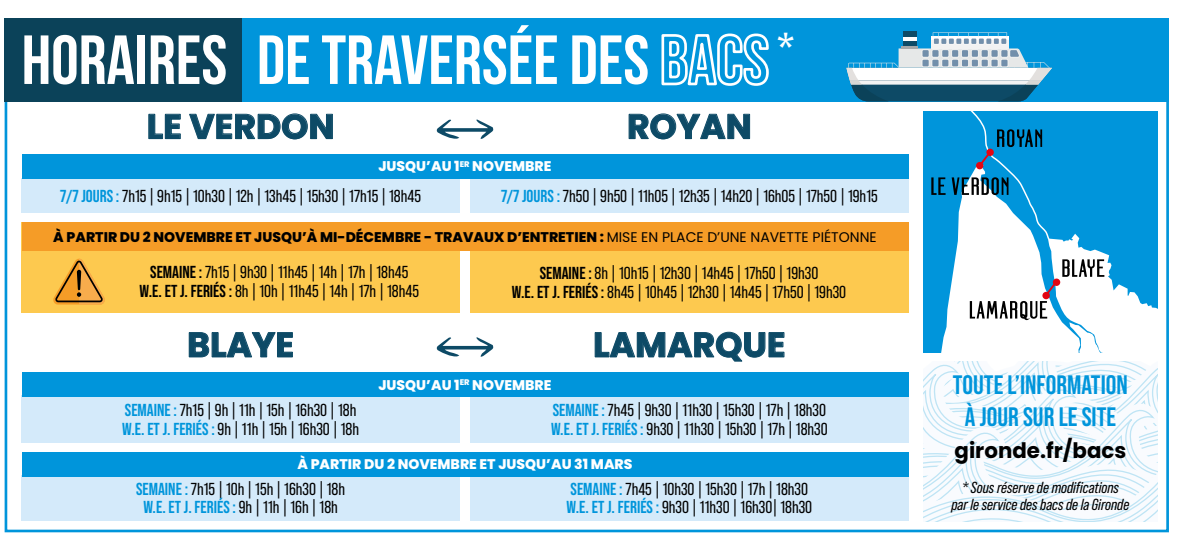
### SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
**« Les Maisons du monde », exposition**









*Bibliothèque.*

## DU 2 AU 14 NOVEMBRE

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**« Carnets de voyage, mode d'emploi », exposition**
*Médiathèque.*

## LUNDI 2 NOVEMBRE

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Atelier seniors : Remise à niveau au** *Code de la route*
*La Cabane aux partages,*
*14 heures - 16 heures.*

### EYSINES
*Luna Lunatica*, **opéra pour tout-petits, par l'ONBA**
*Au Bourdieu de Ferron*
*9 h 30 - 10 heures*
*et 10 h 30 - 11 heures.*

### LACANAU
**Forum Vieillir en santé : activité physique, vieillissement et activités neuroévolutives**
*Salle des fêtes, 13 heures - 18 heures.*

### LE VERDON-SUR-MER
**Plateau d'humoristes**
*Salle de jeux B2, 19 heures.*

### PAREMPUYRE
**Café-rencontre sur le thème : « Sécuriser ses déplacements piétons »**
*Maison des associations,*
*14 heures - 16 heures.*

### PAUILLAC
**Thé-ciné : projection du film *Les Misérables***
*L'Éden, 14 h 30.*

### SOULAC-SUR-MER
**- Bridge : tournoi de régularité**
*Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.*

## DU 3 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE

### LESPARRE-MÉDOC
**« Qui a dérobé l'Omorto ? » exposition interactive (10 ans et +)**
*Bibliothèque.*

## DU 3 AU 19 NOVEMBRE

### VENDAYS-MONTALIVET
**« Abstraction », exposition des aquarelles de Laure Maurin**
*Médiathèque.*

## MARDI 3 NOVEMBRE

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Le Mardi des Petits :** *Neige*, **lecture-kamishibaï (1-3 ans)**
*Bibliothèque, 9 h 30 ou 10 h 30.*
**- Rencontre autour des livres**
*La Cabane aux partages,*
*10 heures - 11 h 30.*
**- Papote en espagnol**
*La Cabane aux Partages,*
*14 heures - 16 heures.*
**- Atelier photos / vidéos**
*La Cabane aux Partages,*
*17 heures.*

### EYSINES
**Atelier parents-enfants : initiation à l'haptonomie avec une sage-femme**
*Crèche des Cottages,*
*10 heures - 11 heures.*

### LESPARRE-MÉDOC
**Loto des Troubadours de la Tour**
*Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.*

### PAUILLAC
**Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc »**
*Mairie, 14 heures - 17 heures.*

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**Atelier Code de la route**
*Salle des fêtes,*
*14 heures - 17 heures.*

### VERTHEUIL
**- Atelier Mémoire Pep's Eurêka**
*Domaine de Nodris,*
*14 heures - 16 heures.*

## MERCREDI 4 NOVEMBRE

### CARCANS-MAUBUISSON
**- Atelier Bébé Signe associé à la parole**
*Bibliothèque,*
*10 heures - 11 h 30.*
*- Hypnose - Croyances, mystères et phénomènes étranges*, **spectacle d'Hervé Barbereau**
*Café-théâtre, 20 h 30.*

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Lecture de contes en continu**
*Bibliothèque,*
*10 heures - 12 heures.*
**- Après-midi jeux**
*La Cabane aux partages,*
*14 heures - 17 heures.*
**- Atelier poterie parent-enfant (4 ans et +) sur le thème : « Photophore de Noël »**
*Bibliothèque, 15 heures.*
**- Atelier intergénérationnel : les enfants du centre de loisirs débarquent**
*La Cabane aux partages,*
*14 h 30 - 15 h 30.*

### GAILLAN-EN-MÉDOC
**« Animation épicée : un voyage sensoriel et gourmand », atelier-découverte des épices du monde et dégustation, dans le cadre de Voyages, Voyages**
*Bibliothèque, 14 h 30.*

### LACANAU
**- « Le Caravage, Judith décapitant Holopherne », conférence animée par l'ACL**
*L'Escoure, 16 heures.*
**- « Peindre sans Pourquoi ? » projection-débat sur le cinéma d'art animé par le réalisateur Pierre Saunier**
*L'Escoure, 20 h 30.*

### NAUJAC-SUR-MER
**Atelier tricot et crochet**
*Bibliothèque,*
*15 heures - 18 heures.*

### PAUILLAC
**Atelier périménopause, ménopause et andropause : comment se sentir bien dans son corps ? Accueil café (13 h 30), atelier « Prévenir les risques cardio-vasculaires » coanimé par une médecin (13 h 45 - 15 heures), activité physique : bénéfices et mise en pratique (15 h 15 - 16 h 30) et bilan (16 h 30 - 17 heures)**
*Maison départementale des solidarités.*

### SAINTE-HÉLÈNE
**- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »**
*Hôtel de ville,*
*9 h 30 - 12 h 30.*
**- Les Écureuils, lectures (3-6 ans) sur le thème : « Loup, un grand méchant ? »**
*Médiathèque, 10 h 30 - 12 heures.*

### SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
**- Atelier sensoriel parents-enfants**
*Salle du RPE / Laep, derrière l'école,*
*9 h 15 - 10 h 15 et 10 h 30 - 11 h 30.*
**- Vernissage de l'exposition des peintures de Cyrille Cevaer, des coloquintes de Corinne Becker, des bijoux de Béatrice Ayestaray et des luminaires de Sylvie Delalbre**
*Beau Bourg tiers-lieu,*
*11 heures.*
**- Cap sur l'adolescence : temps d'échange sur la parentalité**
*Salle du RPE / Laep, derrière l'école,*
*14 h 30 - 16 h 30.*

### VENDAYS-MONTALIVET
**Atelier huiles essentielles sur le thème : « Les maux du quotidien de nos tout-petits »**
*Médiathèque, 10 heures.*

## JEUDI 5 NOVEMBRE

### CARCANS-MAUBUISSON
**-** *Nos Femmes*, **comédie**
*Café-Théâtre, 20 h 30.*

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**- Atelier seniors : yoga du rire**
*La Cabane aux partages,*
*14 heures - 15 h 30.*

### HOURTIN
**Cinélac : projection du film *Je verrai toujours vos visages* et débat avec un groupe de justice restaurative d'Agen**
*Cinéma Lou Hapchot,*
*20 heures.*

### LACANAU
**- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants**
*Pôle de l'Aiguillonne,*
*10 heures - 11 h 30.*
**- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)**
*Pôle de l'Aiguillonne,*
*14 heures - 16 heures.*

### LE VERDON-SUR-MER
**Journées mondiales des zones humides : « La Piste des Chênes, de la forêt dunaire au marais », balade nature**
*Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 14 heures - 17 heures.*

### MARGAUX-CANTENAC
**Atelier seniors (60 ans et +) : sophrologie**
*Au Dojo, 15 heures - 16 heures.*

### SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
**Café estuarien du Conservatoire : présentation du recueil** *Marie de L'Île Verte*
*Salle des fêtes,*
*18 heures - 19 heures.*

### PAUILLAC
**- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »**
*Auditorium de la bibliothèque,*
*14 heures - 17 heures.*

### VENDAYS-MONTALIVET
**Doudous et continettes, lectures (0-3 ans)**
*Médiathèque, 10 heures.*

## JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

### BLAIGNAN-PRIGNAC
**Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion**
*Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.*

## JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

### LACANAU
**« Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues », exposition des œuvres de Cathy Schein**
*L'Escoure. (Rencontres avec l'artiste samedi 7 novembre.)*

## JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

### EYSINES
**« Archéo-conte, vestiges du pays imaginaire », exposition**
*Médiathèque Jean-Degoul.*

## JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

### SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
**Exposition des peintures de Cyrille Cevaer, des coloquintes de Corinne Becker, des bijoux de Béatrice Ayestaray et des luminaires de Sylvie Delalbre**
*Beau Bourg tiers-lieu,*
*mercredi - dimanche, 10 heures - 12 h 30.*

## JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

### CUSSAC-FORT-MÉDOC
**- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey**
*Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).*
**- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard**
*Corps de garde à la mer (Fort-Médoc),*
*10 heures - 19 heures.*

## JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

### LE VERDON-SUR-MER
**Exposition de peintures de Francis Sasttre sur le thème de la nature**
*Bibliothèque.*

## JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

### PAUILLAC
**« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
*Maison du Tourisme et du vin.*

## JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE

### EYSINES
**Exposition des œuvres de Quinie Araguas**
*Centre d'art contemporain Pierre Brana, 14 heures - 18 h 30.*

## JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

### SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
**Exposition des œuvres de Lili Dumas**
*Maison du tourisme et du vin.*




## OÙ SORTIR !






## DU 30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE

### HOURTIN
**Fête d'Halloween à la Benarderie : parcours d'énigmes, concours de lancer de citrouilles, devine le poids de la citrouille géante, venez costumés !**
*La Benarderie, 9 h 30 - 12 h 30 et 14 heures - 18 heures.*

## VENDREDI 30 OCTOBRE

### BRACH
**À la lueur des lanternes : veillée contes sous les arbres**
*Au Bois Mystérieux, 18 h 30.*

## SAMEDI 31 OCTOBRE

### ARCINS
**Halloween de l'APE : atelier maquillage, coloriages, vente de gâteaux (15 heures), puis récolte de bonbons (8 ans et +, départ à 16 h 30 ; - 8 ans, départ à 17 heures), puis repas (19 h 30)**
*Salle des fêtes.*

### AVENSAN
**- buvette, spectacle, maquillage, chasse au monstre et chasse aux bonbons**
*Les Jardins des sens, 10 heures - 18 heures et nocturne à 19 heures.*
**- Des bonbons ou un sort ! Distribution de bonbons aux petits monstres**
*Mairie, 18 heures - 20 heures.*

### BLAIGNAN-PRIGNAC
**Soirée Halloween : repas, vente de vin et animation musicale par Dominique Dellil. Déguisements bienvenus !**
*Salle des fêtes, 20 heures.*

### CARCANS-MAUBUISSON
**Halloween de l'AJC 33 : bal des créatures avec concours du meilleur déguisement et buvette salée / sucrée**
*La Bugade, 18 h 30.*

### CASTELNAU-DE-MÉDOC
**Goûter et bal country (salle des fêtes, 14 h 30 - 23 heures) ; chasse aux trésors enfants, buvette et gourmandises (sur le parvis de l'église, 17 heures - 20 heures) et soirée spéciale ados avec auberge espagnole, musique et jeux (Maison de l'Europe, 17 heures - 20 heures 11-14 ans et 20 heures - minuit 14-17 ans).**

### CISSAC-MÉDOC
**- Laura-conte moi une histoire qui fait peur ! Lectures 3-6 ans (10 h 15 - 10 h 40) et 6 ans et + (11 heures - 11 h 30) ; Horribl'gami : origamis marque-pages à customiser (10 h 15 - 10 h 45) ; Épouvantable épouvantail : création et customisation de petits épouvantails (11 heures - 11 h 30) ; déguisements bienvenus et goûter offert**
*Bibliothèque.*
**- Cissac fait son Halloween : énigmes, laser-game, fantômes, surprises et musique. Buvette et restauration sur place. Venez costumés !**
*Château de Cissac, 18 heures.*

### CIVRAC-EN-MÉDOC
**Récolte de bonbons dans le village, goûter et escape game familial**
*Salle de réunion, 16 h 30.*

### HOURTIN
**Atelier décoration de citrouille (14 heures), stand de maquillage enfants (14 heures - 16 heures), déambulation festive chez les commerçants du bourg (16 heures), goûter (17 h 30), puis accès au tunnel d'Halloween. Thème : « Aux couleurs d'Halloween » (orange, noir, blanc)**
*Salle des fêtes (bourg).*

### GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
**- Halloween au Gurp : sculpture de citrouilles, maquillage et tatouages, bal des monstres, buvette et gâteaux (15 heures), puis Le Spectacle qui fait peur, par la compagnie Feelethik (7 ans et +, 17 h 30)**
*Aire de jeux du Gurp, 15 heures.*

### JAU-DIGNAC ET LOIRAC
**Bal d'Halloween pour enfants et parents, animé par DJ Phœnix : loisirs créatifs, maquillages, buvette et vente de crêpes. Venez déguisés !**
*Salle polyvalente, 15 heures.*

### LACANAU
**- Halloween party Kids : sculpture de ballons, clown magicien, maquillage, mini-jeux et cocktails enfants**
*Pub La Canaulaise, 16 heures - 17 heures.*
**- Halloween night party, animée par DJ LMK : mini-jeux, animations, bière-pong et concours de déguisements**
*Pub La Canaulaise, 17 heures - 4 heures.*
**- Halloween party : tournée de bonbons (17 heures) ; puis concours de déguisements, hot-dog party, boom, buvette et restauration (18 heures)**
*Lacanau Surf Club.*

### LAMARQUE
**Concours de la maison la plus effrayante ; goûter et ateliers effrayants**
*Salle des fêtes, 15 heures - 18 heures.*

### LE PORGE
**Halloween de l'EPNE : animations enfants (jeux, ateliers, maquillages et surprises, 16 heures - 19 heures), puis apéro festif (19 heures - 21 heures). Sortez vos déguisements les plus terrifiants !**
*Salle des fêtes.*

### LESPARRE-MÉDOC
*Conte-moi Halloween*, **spectacle (5 ans et +, 14 heures et 16 heures), puis goûter (15 heures)**
*Au Calm.*

### LE VERDON-SUR-MER
**Halloween des Parents d'élèves : départ de la chasse aux bonbons dans le centre du village (15 h 30), goûter (16 h 30) puis fête**
*Salle Lothécia, 15 h 30 - 18 heures.*

### LISTRAC-MÉDOC
**Boom des enfants (15 heures, goûters et boissons offerts aux enfants déguisés), karaoké pour tous (18 h 30), crêpes et boissons**
*Salle socio-culturelle.*

### MACAU
**Le Passage des Ténèbres**
*Place de la mairie, 18 heures - 20 heures.*

### MARGAUX-CANTENAC
**Halloween Dance Party (8 ans et +), apéritif offert par Cant'u Danses et soirée auberge espagnole : apportez vos couverts et vos meilleures spécialités**
*Salle de Port-Aubin, 19 heures.*

### MOULIS-EN-MÉDOC
**Chasse aux bonbons (14 h 45, venez avec vos paniers !), concours du meilleur déguisement, goûter (16 h 30) et Bal'loween (du CM2 à la Seconde, 19 heures - 23 heures)**
*Salle des fêtes.*

### NAUJAC-SUR-MER
**Défilé dans le village et chasse aux bonbons**
*Départ devant la mairie, 17 heures - 19 heures.*

### ORDONNAC
**Après-midi jeux, goûter, surprises effrayantes et chasse aux bonbons. Venez déguisés !**
*Salle des fêtes, 14 h 30.*

### PAUILLAC
**- Ateliers créatifs (9 heures - 17 heures), maquillages (15 heures - 18 heures), concours de citrouilles (17 heures) et remise des prix (19 h 30) ; bal costumé (20 heures)**
*Maison du Tourisme et du Vin.*
**- Projection du film** *Petit Vampire* **(10 heures), ateliers « Mandragore de poche » (11 h 30 - 12 h 30 ou 15 heures - 16 heures) et lectures terribles (3 ans et +, 14 h 30)**
*Médiathèque.*
**- Ciné-goûter : projection du film** *Shawn le mouton - La Bêêête d'Halloween*
*L'Éden, 15 heures.*
**- Défilé nocturne avec l'association Chouette, on le fait ensemble**
*Départ devant l'Escale des Mousquetaires, 18 h 30.*

### PAREMPUYRE
**Animations (16 heures) ; puis La Chapiteau Hanté (17 h 30 - 21 heures)**
*Sous la halle François-Mitterrand.*

### SAINTE-HÉLÈNE
**- Un déguisement ou un sort ! (9 h 30 - 12 heures) et jeux immersifs ados / adultes (14 heures - 16 h 30)**
*Médiathèque.*
**- Apprentissage de la chorégraphie de** *Thriller* **avec la Waow School**
*Foyer des sociétés, 16 h 30 - 17 h 30.*
**- Distribution de bonbons**
*Devant la mairie, 17 h 30 - 19 heures.*
**- Séance maquillage (17 h 30 - 18 h 30), chasse aux bonbons libre (18 h 30 - 19 h 30), démonstration de la chorégraphie de** *Thriller* **(19 h 30) et apériif-snack adultes / enfants (19 h 30 - 21 heures)**
*Salle des fêtes.*

### SAINT-LAURENT-MÉDOC
**Halloween de l'APE : jeux pour enfants, tombola, escape-game, restauration, buvette et jeu du mot-mystère chez les commerçants**
*Salle des fêtes et P'tit Marché, 17 heures.*

### SAINT-SAUVEUR
**Fête d'Halloween de l'APE : chasse aux bonbons (16 h 30), soirée festive avec projection du film Coco, pop-corn et boum party (18 h 30), buvette et restauration**
*Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, 16 h 30.*

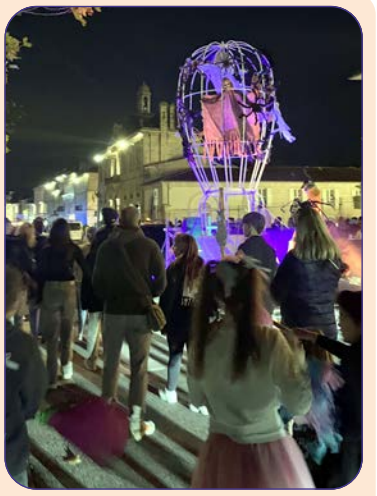
### SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
**Déambulation dans les rues du village, goûter, animations enfants, buvette et photos imprimées**
*Rendez-vous sur le parking de l'école, 14 heures.*

### SAUMOS
**Chasse aux bonbons, concours de P'tit Monstre, maquillage lumineux, boom de la peur, buvette**
*Maison de la chasse, 18 heures. (Viens costumé !)*

### SOULAC-SUR-MER
**- Maquillage enfants avec collation (intérieur, 10 heures - 12 heures), puis maquillage animé par Maquibouille (extérieur, 12 h 30 - 14 heures)**
*Marché couvert.*
**- « La Chasse aux âmes », jeux et défis** *(10 heures - 12 heures), puis* **rassemblement en costumes et chasse aux bonbons chez les commerçants (15 heures)**
*Place du marché.*
**- Boom**
*Salle Notre-Dame, 16 heures - 18 heures.*

### SOUSSANS
**Goûter et chasse au trésor dans le village. Viens avec ton plus beau déguisement et ton plus beau maquillage !**
*Rendez-vous sur la place de l'église, 15 heures.*

### TALAIS
**Halloween du comité des fêtes, avec goûter et visite du labyrinthe de l'étrange.**



**À Pauillac, le traditionnel défilé nocturne des chars d'Halloween, conçus par Chouette, On le fait ensemble, partira à 18 h 30 de l'Escale des Mousquetaires.** *PHOTO MAIRIE DE PAUILLAC*

**Sortez vos déguisements les plus effrayants !**
*Espace Chaudet, 18 heures.*

### VENDAYS-MONTALIVET
**- Récré Halloween : lectures d'histoires, maquillages, coloriages, présence du Savonnier, animations enfants et concert des Good Moods (14 heures - 16 heures), puis défilé halloweenesque dans le bourg avec** *Les Good Moods* **(16 heures)**
*Médiathèque.*
**- Mont'Halloween : animations et spectacle pour enfants (18 h 30), restauration, concert de Radio Dead Band (20 h 30) et DJ set par Berti Crochu (22 heures)**
*Salle polyvalente, dès 17 heures.*

## DIMANCHE 1ER NOVEMBRE

### SAINTE-HÉLÈNE
**Chasse aux bonbons**
*Le Refuge d'Epona, 14 heures - 17 heures.*

## LE JEU DU JDM

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | L | B | A | R | V | U | O | A | N | C | R | A | G | E |
| T | R | U | E | L | E | T | R | A | M | A | G | E | R | E |
| S | E | G | R | P | H | P | C | R | E | T | N | I | T | T |
| I | I | R | E | O | C | A | E | E | U | L | O | P | E | U |
| L | C | E | R | L | I | N | T | V | Q | B | B | A | R | O |
| A | N | G | T | O | L | T | T | E | I | E | R | C | I | R |
| N | A | O | I | C | U | A | E | C | M | S | O | H | O | E |
| N | E | R | O | H | O | L | L | H | E | A | S | A | T | D |
| A | R | I | R | O | P | O | P | E | R | C | S | U | C | M |
| R | C | E | C | N | A | N | M | E | U | E | A | V | I | E |
| M | N | N | E | N | I | N | I | M | E | F | G | I | V | T |
| O | E | T | D | I | N | O | S | A | U | R | E | N | E | R |
| I | E | L | L | I | T | N | E | L | B | I | N | E | P | A |
| R | G | R | E | S | S | I | L | G | E | R | F | U | A | G |
| E | E | L | B | A | T | T | E | N | D | R | E | A | L | E |

Les mots MÊLÉS

AERER
ALLEGRE
ANCRAGE
ANNALISTE
ARMOIRE
ATTENDRE
BESACE
BROSSAGE
CETTE
CHAUVINE
CIBOIRE
CREANCIER
DECROITRE
DEROUTEE
DINOSAURE
EGEEN
FEMININE
GAUFRE
GERE
GREGORIEN
LAMEE
LENTILLE
MARTELEUR
MELE
METRAGE
OUVRABLE
PACHA
PANTALON
PENIBLE
POLOCHON
POULICHE
RAMAGE
REGLISSE
REVECHE
SIMPLETTE
TABLEE
TINTER
UREMIQUE
VICTOIRE

UN MOT DE 7 LETTRES À DÉCOUVRIR

Solution
LATÉRAL

Le Journal du Médoc
Vendredi 30 octobre 2026

# Chef d'équipe

## GABRIEL GETTE

Sans être l'archétype du chasseur-cueilleur médocain, le chef cuisinier épouse pleinement l'identité du Médoc, où il trouve « *tout pour être heureux* » en restant fidèle à ses valeurs « *de compréhension et d'acceptation* », ainsi qu'une chose essentielle : la simplicité. Une cuisine simple n'est pas simplette.

**Dominique BARRET**
d.barret@lejournaldumedoc.fr



**Sensible à « *la poésie* » qui émane du Médoc, Gabriel Gette apprécie aussi les nuances et par-dessus tout : l'humilité.** *PHOTO JDM*

Demandez à Gabriel Gette ce que lui inspire l'automne et le chef cuisinier du Café Lavinal, à Pauillac, vous parlera du chauffage qui revient dans les maisons, des plats mijotés et « *réconfortants* », des soupes, de la vigne qui se pare de ses couleurs orangées. « *C'est une saison qui appelle un peu à l'introspection, au calme, à prendre du recul.* » C'est aussi la saison des champignons, des gibiers, des agrumes… Dans les casseroles et dans les assiettes, « *on va plus à l'essentiel* », parce que le choix des produits est limité. Cette simplicité convient bien au Pauillacais de 36 ans, éduqué par des parents « *aimants* », qui lui ont « *tout donné* ». Des gens « *simples* ».

### L'aventure du Saint-Seurin

Son père, Jean-François, né dans une famille basque venue du pays discret de la Soule, fut un ouvrier Fordiste de Blanquefort. Danièle, sa mère, enfant de Bacalan, travaillait dans le domaine de « *l'aide à la personne* ». « *On ne roulait pas sur l'or, mais je n'ai jamais eu le sentiment de manquer de quoi que ce soit.* » Ainsi s'est épanoui un gamin qui aimait l'école, surtout pour y retrouver les copains et qui avait plutôt de bonnes notes, mais qui travaillait peu ses devoirs à la maison (euphémisme).

Après le lycée hôtelier Saint-Michel de Blanquefort, suivi d'une année de formation en « *cuisine légère* » à Biarritz - les amateurs de stations thermales savent de quoi il retourne -, le jeune Médocain a fait une rencontre déterminante en postulant au restaurant La Boule d'Or, à Moulis-en-Médoc. Son patron, Jean-Claude Bonnefons, lui a demandé en guise d'examen : « *Tu sais faire une mayo ?* » Il a dit oui et c'était parti pour deux ans ensemble, avant que le personnage, armé de sa « *grinta* » contagieuse, n'entraîne, « *en 48 heures* », le jeune cuisinier vers l'aventure du Saint-Seurin. Gabriel Gette a ouvert à 22 ans et tenu pendant huit années cette table, qui avait trouvé sa place en dehors des sentiers battus, au cœur d'un village dont le maire de l'époque, le regretté Gérard Roi, était lui aussi un de ces hommes « *qui font* ».

« *Je suis devenu un homme là-bas,* se souvient-il. *Un entrepreneur. Un sage, parfois… J'ai appris beaucoup.* » Grandi au sein d'une famille d'ouvriers, le Pauillacais était devenu son propre patron. Dans sa cuisine de l'époque, il s'était « *affranchi de tout* », dans une démarche très libre, comparable à celle d'un autodidacte. L'envie était que les clients repartent en se disant : « *J'ai mangé chez Gabriel.* » Le bilan de cette expérience tient en quelques mots : « *C'était chouette.* »

### Parce que la cuisine n'est pas qu'alimentaire

La suite s'est enchaînée sur un tout autre « *braquet* ». Il aurait pu être l'un des deux chefs recrutés pour reprendre la cuisine du Relais & Châteaux Cordeillan-Bages, si la famille Cazes n'avait pas décidé d'éteindre les fourneaux du restaurant étoilé - rallumés cette année par le Singapourien Como Group - afin de se concentrer sur le Café Lavinal, dans le hameau de Bages. L'ancien footeux, milieu de terrain et meneur de jeu a pris, en 2020, la direction de sa brigade. Gabriel Gette y est revenu aux bases, avec une cuisine « *plus classique, bistrotière* », dans laquelle il se « *rapproche plus d'Escoffier* ». C'est une sorte de « *chemin inverse* » pour le chef, qui prend un plaisir évident à animer son équipe, « *la meilleure du monde* ». La « *transmission* » et « *l'application au quotidien* » le guident autant que son code de conduite, consistant à « *être juste* » dans son management comme dans sa « *façon d'être* ». « *Rien n'est grave, il y a une solution à tout* » est un de ses préceptes de vie.

> *« Ce n'est pas vital, un restaurant, mais c'est essentiel. Pour moi, c'est un lieu de démocratie et de vie. »*

Cela ne l'empêche pas de se remettre en question, souvent, tout en ayant confiance en sa force. « *C'est ce que me rappelle l'automne : l'humilité.* » Installé avec sa compagne Julie Roblet - Madame « Margaux Saveurs » -, dans un ancien chai transformé en habitation dans le bourg de Beychevelle, le trentenaire se sent à sa place dans un Médoc dont il ressent toute « *la poésie* ».

Vient la question un brin convenue de savoir s'il aime cuisiner chez lui. Réponse : « *C'est ma hantise. Je suis capable de sauter un repas par flemme.* » Parce que la cuisine, à ses yeux, ne revêt pas qu'une dimension « *alimentaire* ». Il ne s'agit pas uniquement de se nourrir. C'est un moment passé ensemble, avec ou pour les autres. Le restaurant en lui-même est plus qu'un « *endroit où on s'attable et où on mange* ». « *C'est une salle de théâtre avec un joli service. Une salle de cinéma avec de belles assiettes. Une salle de concert quand l'ambiance est bonne.* » Gabriel Gette y voit même « *l'un des derniers bastions des libertés* ». « *Ce n'est pas vital, un restaurant, mais c'est essentiel. Pour moi, c'est un lieu de démocratie et de vie.* » Tous les avis peuvent y être échangés. Personne ne viendra contrôler ni censurer.

### Huîtres levades, morceaux de rap et marathon

Dans un style de cuisine cadré par ses employeurs, il y a de la marge pour créer. Et surprendre son équipe. Comme ce jour où il est arrivé avec l'idée de fabriquer son propre jambon blanc. Un travail long et minutieux, comme l'est la préparation du grenier médocain, inspiré par sa participation au jury du meilleur grenier médocain de cette année. Le prochain projet, ce sera des cous de canards farcis.

Porté par sa curiosité, il aime découvrir d'autres restaurants, aime s'y « *abandonner* » en tentant de mettre de côté ses idées, sans jamais, assure-t-il, être critique ou sévère. Voici quelque temps, son visage incarnait le Médoc dans *Voyage en cuisine*, qui faisait une incursion en Nouvelle-Aquitaine. Pour cette série gourmande et culturellement nourrissante, diffusée sur Arte, il a proposé une recette d'huîtres levades, « *cuites aux sarments de vigne, accompagnées de charcuterie régionale, nappées d'une sauce bordelaise au vin* », soit « *un concentré d'histoire locale* »[1]. Vous savez quoi ? Les champis ou les huîtres ne figurent pas parmi les goûts préférés de ce jeune chef qui, depuis toujours, se sait « *très difficile* » pour ce qui est de manger. En revanche, ce sont des produits qu'il aime préparer. Il ne dit pas « *sublimer* ». C'est trop pédant. Simple, on a dit.

Sa brigade est partie déjeuner avant le service. Les quelques mètres carrés de la cuisine, où se créent des liens forts, sont tranquilles pour quelques instants. La musique, souvent du rap, s'est tue. Bientôt, il sera au départ du Marathon de Bordeaux. Tout ça à cause d'un jeune plongeur arrivé cette année, « *une boule d'énergie* » qui a entraîné toute la brigade dans son sillage, y compris le chef, donc, à qui aujourd'hui « *rien ne fait peur* ». Même pas 42,195 kilomètres sans un seul grenier médocain en guise de ravitaillement ! ■

*1. Émission à voir en replay sur : www.arte.tv*